

Victoire de 7-2
Les Cards
égalent
la série
D 1

la tribune

78e ANNÉE — No 207

SHERBROOKE, JEUDI 22 OCTOBRE 1987

(SAM. DIM. 85¢ 50¢)
A DOMICILE: \$2.65 par sem.

Le théâtre Granada
ouvrira ses portes
au printemps '88

A 3



Le premier ministre Bourassa a accueilli la reine Elizabeth II dans la capitale, hier.

Le Québec réserve un accueil froid à la reine Elizabeth II

■ QUÉBEC (PC) — C'est dans un climat d'indifférence que la reine Elizabeth II et son époux, le duc d'Edimbourg, ont foulé le sol québécois en fin d'après-midi hier en vue d'une visite de trois jours.

À l'exception des quelque 250 citoyens (incluant les employés du service aérien du gouvernement du Québec) invités par le protocole à assister à l'arrivée du couple royal dans le hangar de l'aéroport, il n'y avait personne d'autre pour acclamer la souveraine vers les 17 heures sur le parcours conduisant les invités à la résidence du gouverneur général, à la citadelle.

Il semble bien que les autorités l'aient voulu ainsi en planifiant une arrivée en douce de la reine dans la Vieille capitale lorsque le cortège a emprunté les grands boulevards.

Brève cérémonie

Une très brève cérémonie a marqué, du reste, la descente d'Elizabeth II de l'avion. Vêtue d'un manteau en lainage rouge et d'un chapeau rouge à large rebord, la Reine n'est demeurée qu'une dizaine de minutes à l'aéroport avant de partir en direction de la ville de Québec.

Dix minutes où la fanfare du Royal 22e Régiment a joué le God Save the Queen et le O Canada et où, entre les deux, Sa Majesté a passé en revue la garde d'honneur formée d'un détachement du deuxième bataillon du 22e.

On avait prévu également une salve de 21 coups de canon pour saluer les distingués visiteurs mais seulement trois coups ont été tirés.

Les autres ont été des "pétards mouillés", au sens propre du mot, puisqu'ils ne sont tout simplement pas partis, a-t-on expliqué.

Les spectateurs, parmi lesquels on reconnaissait des militaires à la retraite et des vétérans portant fièrement leurs décorations ainsi

que plusieurs Québécois de langue anglaise, agitaient timidement un petit drapeau du Québec qu'on leur avait remis.

"Je suis très heureuse d'assister à cette cérémonie d'accueil", a confié Heather Corrigan, une anglophone d'une trentaine d'années, originaire de Québec.

"C'est la première fois que je vois la reine d'australie et je trouve ce moment émouvant; pour moi, la royauté signifie beaucoup mais je déplore qu'on n'ait pas fait plus de publicité autour de l'événement. Il y aurait plus de monde ici", a ajouté la jeune femme qui avait été invitée par la base militaire de Valcartier.

Car c'est sur invitation que les personnes pouvaient prendre place à l'intérieur du hangar de l'aéroport, et la base militaire pouvait remettre un certain nombre de cartons d'invitation.

Journée chargée

Le lieutenant-gouverneur Gilles Lamontagne, son épouse, le premier ministre Robert Bourassa et sa femme Andrée, le maire de Québec Jean Pelletier, la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, et le ministre canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Marcel Masse, sont les personnalités venues accueillir la reine qui arrivait de la Saskatchewan.

Après la cérémonie d'accueil, le couple de Buckingham Palace a pris la direction de la résidence du gouverneur général, à la citadelle, où Elizabeth II et Philip ont assisté à une réception en compagnie des journalistes.

Ils ont ensuite bénéficié d'un repos bien mérité pendant toute la soirée.

Aujourd'hui, la reine vivra une autre journée harassante avec des visites à Rivière-du-Loup et La Pocatière avant d'assister en soirée à un dîner d'État offert par le gouvernement du Québec au restaurant Le Parlementaire.

Le prince Philip, grand admirateur de la nature et de la faune, doit se rendre au Cap Tourmente, le sanctuaire des oies blanches situé tout près de Beaufort.

Les investisseurs reprennent confiance dans un marché très volatil

Brusque revirement à la hausse à la bourse

■ (d'après PC et AFP) — Un étourdissant renversement de situation a propulsé les bourses du monde entier vers des gains record hier, 48 heures à peine après avoir connu la pire journée dans toute l'histoire du marché boursier.

Une certaine sérénité est revenue hier à la Bourse de New York qui a enregistré une hausse record de 186.84 points, confirmant ainsi la nette reprise constatée durant la journée sur la quasi-totalité des places financières mondiales.

L'indice Dow Jones, baromètre de Wall Street, a terminé la séance à 2,027.85, dépassant le seuil des 2,000 points franchi à la baisse lors de l'effondrement de lundi et récupérant ainsi en deux jours plus de la moitié des 508 points perdus lundi.

La Bourse de Montréal a gagné 116.46 points, soit 12.8 pour cent, pour clôturer à 1,611.39.

L'index de Toronto, qui représentait les pertes et les gains de 300 grandes compagnies canadiennes, a monté de 268.87 points, ou 9.03 pour cent, pour atteindre 3,246.18 points hier, alors qu'il en avait perdu 627 en deux jours. À Vancouver, l'index a augmenté de 150.74 points.

Chasseurs d'aubaines

Les acheteurs se pressaient à un point tel que les ordinateurs avaient des heures de retard pour compiler les statistiques.

De nouveaux investisseurs, des institutions et des chasseurs d'aubaines ont effectué la plupart des achats, ont déclaré les analystes, ajoutant que les gains impressionnants qui ont été faits aujourd'hui peuvent être attribués en partie à l'ampleur des pertes de lundi.

Toutes les bourses ont ainsi recouvré une bonne partie des pertes de 3 milliards \$ qu'elles ont encourues lundi et mardi, une baisse plus importante en terme de pourcentage que le krach d'octobre 1929.

"Il y a du soulagement", a déclaré l'analyste John Ing, président de Maison Placements Canada Inc., mais il y a aussi une prise de conscience que ce marché a besoin d'être testé et que nous ne sommes pas encore retournés aux transactions normales. Les marchés sont toujours trop élevés et volatiles."

Selon les analystes, les gains d'hier étaient particulièrement positifs parce que la plupart des actions ont grimpé et pas seulement les "blue chips" (titres à moins haut risque) comme cela avait été le cas mardi.

Réduction du déficit

Les investisseurs américains ont apparemment repris confiance

Pour soutenir leur valeur à la bourse

Québec assouplit les règles de rachat d'actions admissibles au REA

par Suzanne DANSEREAU
■ QUÉBEC (PC) — Afin de les aider à soutenir la valeur de leurs actions en bourse, le gouvernement a décidé d'assouplir les règles de rachat d'actions pour les entreprises admissibles au Régime d'épargne-actions.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre québécois des Finances, Gérard-D. Lévesque, lors d'une déclaration ministérielle à l'Assemblée nationale.

Afin de protéger l'utilisation de fonds publics et de s'assurer que les compagnies augmentent leur capitalisation de façon permanente, les règles édictent des pénalités pour les compagnies qui veulent racheter leurs actions.

Hier, le ministre a annoncé que ces pénalités ne s'appliqueraient pas lorsqu'une corporation admissible au REA procède à un rachat inférieur à 5 pour cent du capital versé relatif à ces actions faisant partie de sa capitalisation permanente. Ce rachat ne pourra cependant être supérieur à 10 pour cent du coût rajusté des actions qu'elle a émises dans le cadre du REA.

M. Lévesque espère que cette mesure d'assouplissement contribuera à la stabilisation du cours des actions émises dans le cadre du



Les courtiers ont dû traiter un haut volume de transactions, hier, sur le parquet de la Bourse de New York, et les titres ont regagné de la valeur.

après l'annonce que le président Reagan se montrait plus ouvert aux propositions du Congrès sur la réduction du déficit budgétaire, considéré par la plupart des experts comme le principal problème économique des États-Unis.

Cette reprise, qui conforte le redressement entamé mardi après quelques hésitations, confirme celle enregistrée durant la journée sur toutes les grandes places financières mondiales, qui ont effacé une partie des reculs du début de la semaine.

En Europe et ailleurs

La remontée de Wall Street mardi soir s'est propagée hier matin sur toutes les places asiatiques, qui ont enregistré des gains importants. À Tokyo, l'indice Nikkei a ainsi fait un bond de 9.3 pour cent (hausse sans précédent, en valeur absolue, dans son histoire), regagnant plus de la moitié du terrain perdu la veille.

Si les places financières du Pacifique, Sydney et Wellington notamment, manifestaient une certaine expectative, les responsables de Hong Kong envisageaient de rouvrir plus tôt que prévu la bourse de la colonie britannique fermée en principe jusqu'à lundi.

Un peu plus tard en Europe, la tendance était également orientée à

la hausse, sur des marchés qui demeuraient cependant nerveux et hésitants jusqu'à ce que Wall Street ouvre à son tour en hausse de plus de 120 points.

Les différentes bourses européennes sortaient alors franchement de leur réserve dans une ambiance très active.

À Londres, le Stock Exchange regagnait près de 8 p. cent, effaçant environ un tiers des pertes enregistrées lors des journées noires de lundi et mardi. La même évolution était enregistrée à la Bourse de Francfort qui, encore durement touchée la veille, clôturait hier après-midi en hausse de près de 7 p. cent après une prolongation d'une heure de la séance officielle.

La reprise se confirmait également à Zurich, où les indices regagnaient environ 5 p. cent sur mardi.

À Paris, la journée se terminait sur une hausse plus modeste de 3.6 p. cent, mais la place française avait été l'une des seules mardi à enregistrer une légère hausse de 0.8 p. cent. De nombreux analystes estimaient que la Bourse avait retrouvé un certain équilibre, tout en demeurant très prudents sur les conséquences à moyen terme du séisme de lundi.

Dollar canadien

Le dollar canadien, quant à lui, a

démontré un peu de vigueur après avoir perdu près d'un cent mardi. Il a terminé en hausse hier, à 76.15 cents US.

Les analystes ont aussi affirmé que les courtiers n'auraient pas dû paniquer devant les pertes de mardi.

Des économistes ont toutefois rappelé que l'effondrement boursier de lundi pourra aussi hâter une récession que plusieurs avaient prévue pour 1989, et que la confiance des consommateurs en l'économie ne manquera pas d'être ébranlée.

"Les investisseurs, les courtiers, les professionnels ont retrouvé le sourire, même s'ils demeurent encore inquiets" sur les conséquences de l'effondrement de lundi, a souligné un observateur à Wall Street.

• Les compagnies publiques contribuent à leur raffermissement
C 1, C 3

On craignait des suicides...

■ SAN FRANCISCO (AFP) — Au plus fort de la débâcle de Wall Street lundi, la Bourse du Pacifique de San Francisco a demandé aux autorités chargées du pont du Golden Gate de renforcer leur surveillance pour éviter d'éventuels suicides.

Alors que l'indice Dow Jones des valeurs industrielles effectuait un spectaculaire plongeon de 508 points, les responsables de la bourse californienne craignaient que des investisseurs ruinés se jettent du pont, comme certains l'avaient fait des fenêtres de Wall Street lors du krach de 1929.

"En fait, tout a été très calme", a indiqué hier le lieutenant Roger Ules, l'un des policiers en charge de la sécurité du pont.

Le pont Golden Gate a toujours été un lieu de prédilection pour les candidats au suicide, plus de 800 depuis l'ouverture de l'ouvrage au public il y a 50 ans.



Gérard-D. Lévesque

AUJOURD'HUI

295e jour de l'année

TEMPÉRATURE:

NUAGEUX: - 2 — 4° C
LEVER SOLEIL: 7 h 13
COUCHER SOLEIL: 17 h 51
DEMAIN: VARIABLE

Estrie-Beauce, Drummondville: nuageux avec averse de neige dispersées. Minimum de près de -2. Maximum de près de 4. Risque de précipitations en pourcentage: 40. Vendredi: ennuagement.

CAHIER "A"

Sherbrooke et régional..... 2 à 10
Québec..... 11
Carrières et professions..... 11

CAHIER "B"

Forum..... 1
Editorial..... 2
National..... 3
Vivre en '87..... 4 à 6

De tout et de tous..... 7 et 8

International..... 10

CAHIER "C"

Économie..... 1 à 4
Petites annonces..... 5 à 9
Décès..... 10
Informations générales..... 10

CAHIER "D"

Sports..... 1 à 6
Arts..... 8 et 9

25 ANNÉES
D'EXCELLENCE

Bourget
Stéréo
Cabinet
1962 - 1987

EXPO HAUTE FIDÉLITÉ

22 au 25 octobre, jeudi et vendredi de 12h à 21h
et samedi et dimanche de 12h à 17h.

28520

Au palais de justice

• Le barrage doit être annoncé

SHERBROOKE — Un automobiliste a été acquitté d'une accusation d'ivresse au volant parce que la police n'avait pas publicisé la mise en place du barrage sur la route dans lequel il a été piégé.

Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a décidé hier que son arrestation contrevient à la charte canadienne des droits.

Le défenseur Michel Beauchemin a plaidé que l'arrestation et

la détention de son client étaient arbitraires parce que la police ne peut arrêter les gens sur la route sans motifs.

Le prévenu, âgé de 32 ans, avait été arrêté le 26 octobre dans la région de Sherbrooke et les résultats de son alcooltest étaient de 110 et 120.

Me Beauchemin a soutenu que l'arrestation d'un automobiliste sans motifs sur un barrage routier n'est pas justifiée dans une société démocratique.

• Libéré d'une accusation de recel

SHERBROOKE — Henri Boisvert a été libéré hier d'une accusation de recel le 8 mars d'un coupon de 6,375 \$ payable au porteur volé le 31 octobre 1985 à Montréal.

Le magistrat Gérald Desmarais de la Cour des sessions de la paix a accordé le non-lieu réclamé par le défenseur Jean Leblanc au motif qu'il n'existait aucune preuve contre son client.

Une employée de banque avait témoigné que M. Boisvert, qui faisait affaires avec sa succursale depuis plusieurs années, avait présenté cette pièce en expliquant

qu'il l'avait obtenue d'un client pour le paiement de biens.

Le bureau-chef de la banque à Montréal a accepté le coupon provenant d'une obligation de Colombie-britannique et autorisé le dépôt dans son compte le 18 mars.

Le contre-interrogatoire de la préposée a démontré que M. Boisvert n'avait jamais eu de problèmes dans le cours de ses transactions bancaires.

Le procureur Claude Melançon a admis qu'il n'y avait pas de preuve à l'effet que l'inculpé aurait pu savoir que ce coupon avait été volé.

• Cure de désintoxication

SHERBROOKE — Le juge Gérald Desmarais de la Cour des sessions de la paix a imposé hier à Robert Letarte, âgé de 39 ans, l'obligation de suivre le programme de l'organisme Le seuil pour les hommes en difficultés et de se soumettre à une cure en désintoxication.

Ce sont là deux des conditions imposées à l'accusé, qui est inculpé d'avoir causé des lésions corporelles à son épouse le 17 octobre, pour sa remise en liberté provisoire.

Letarte, qui est défendu par Me Jean Leblanc, est également frappé d'une interdiction de consommer des liquides alcoolisés, de mettre les pieds dans un débit de boisson.

Le procureur Claude Melançon avait exigé toutes ces conditions

pour la libération du prévenu d'ici à son enquête préliminaire le 23 novembre.

Par ailleurs, Luc Desrosiers, qui est soupçonné de lésions corporelles envers un tenancier de bar du centre-ville le 20 octobre, a aussi obtenu un cautionnement pendant la durée des procédures contre lui.

Me Melançon a abandonné son opposition à sa remise en liberté à des conditions astreignant cet individu, également représenté par Me Leblanc, à ne pas communiquer avec le plaignant, ne pas prendre une goutte de boisson, de pas retourner dans les débits de boisson et ne pas posséder d'armes offensives.

L'enquête préliminaire de Desrosiers a été fixée au 23 novembre.

• Cité à son procès pour menaces

SHERBROOKE — Un psycho-éducateur a témoigné hier qu'un homme, âgé de 50 ans, lui a déclaré le 27 avril qu'il était en train de forger des poignées pour son cercueil et qu'une personne s'occuperait de ses deux jeunes enfants.

Ces propos ont été suffisants pour que le juge Gérald Desmarais de la Cour des sessions de la paix cite le prévenu à son procès sur une accusation de menaces.

Le témoin avait expliqué que l'homme en question lui a dit cela lorsqu'il était allé chercher son fils chez lui, pour le conduire à un centre de réadaptation pour jeunes en difficultés.

Le contre-interrogatoire du défendeur Jean Leblanc a fait ressortir que le plaignant n'avait connu aucun autre problème depuis.

Le procès du prévenu a été fixé au 4 novembre.

Introductions par effraction, fraudes et facultés affaiblies

Forte hausse de la criminalité

par Pierre SAINT-JACQUES

SHERBROOKE — Parmi les fléaux criminels qui affectent le plus les membres d'une communauté, on compte les introductions avec effraction dans les maisons d'habitation et les commerces, les fraudes à l'endroit des commerçants et les facultés affaiblies perpétrées contre tous les usagers de la route.

Après 42 semaines d'activités policières en 1987, ou si l'on préfère à moins de 10 semaines avant de tirer le rideau sur la présente année, la Police municipale de Sherbrooke a enregistré une hausse importante de la criminalité dans ces trois genres de délit.

Les voleurs ont perpétré pas moins de 1 000 effractions au cours des dernières 42 semaines, à savoir 851 dans les maisons privées et 249 dans les commerces.

L'an dernier, à pareille date, le nombre était de 807 introductions avec effraction, 611 dans les maisons privées et 196 dans les commerces.

L'année 1987 compte donc 293 effractions de plus.

Le fléau des fraudes a laissé des traces profondes avec une augmentation de plus de 100 pour cent: 617 cette année contre 304 pour la même période l'an dernier.

Les infractions pour facultés affaiblies ont également connu une augmentation sensible avec 410 arrestations contre 357, l'an dernier.

Si l'on faisait le total de tous les crimes commis depuis le début de l'année, on arrive à une hausse de

1 149 plaintes ce qui représente un nombre d'environ 25 pour cent supérieur à celui de 1986, toujours

pour les 42 premières semaines.

Au chapitre des accidents, même le nombre est fort élevé, avec quel-

que 3 500 en date d'hier, l'augmentation sur 42 semaines par rapport à 1986 n'est que de 57 accidents.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Passagère transportée à l'hôpital

La collision de deux voitures, hier vers 16h15, angle 10e avenue et rue Papineau, a nécessité le transport d'une femme à l'hôpital. Mme Johanne Buzzell, de Bromptonville, a été hospitalisée au CHUS. On ignore la gravité des blessures. Elle était passagère dans l'une des voitures impliquées. Selon les informations obtenues, les deux voitures circulaient sur la rue Papineau,

direction centre-ville, quand un véhicule s'est immobilisé à la hauteur de la 10e avenue où il n'y a aucune signalisation. La manoeuvre aura surpris le conducteur de la voiture qui suivait. La collision n'a pu être évitée. Les dommages matériels sont évalués pour chaque voiture à plus de 500 \$.

Faits divers

• Une autre auto dans la rivière

Une voiture a piqué du nez, à partir d'une rive escarpée, pour échouer dans la rivière Saint-François, hier.

Il s'agissait de la seconde découverte du genre, en une semaine, dans la même rivière.

Hier matin, à l'aube, les policiers étaient dépêchés du côté du pont Joffre, plus précisément au niveau de la rue Talbot où doit s'ériger le futur centre de détention de Sherbrooke, pour un véhicule immobilisé dans l'eau.

La semaine dernière, une Oldsmobile Firenza 1984 avait été catapultée dans la rivière Saint-François, près des Galeries Grandes-Fourches donnant sur l'artère du même nom.

Hier, l'automobile était une Ford LTD 1979, propriété d'une cégépienne de Sherbrooke.

Dans les deux cas, les voitures avaient été volées.

La propriétaire de la Ford LTD avait signalé la disparition de sa voiture, stationnée dans le parking à étages de la rue Dépot, un peu avant deux heures de la nuit.

C'est ainsi que moins de cinq heures plus tard, les policiers apprenaient que les voleurs avaient envoyé le véhicule par le fond. Ces derniers avaient auparavant raflé la radio, le système de son et arraché la banquette arrière.

La voiture a été si lourdement endommagée qu'il devient pratiquement impossible de la remettre sur la route.

A cause de l'accès difficile sur cette portion de la rive Est de la rivière, le remorqueur a besogné une bonne heure pour touer la voiture sur la terre ferme.

• Une frousse coûteuse

Les délits de fuite sont monnaie courante dans les plaintes enregistrées de façon quotidienne par la police, mais quand des éléments importants de preuve ont pu être recueillis, on s'empresse de mener à terme les enquêtes.

Ce qui surprend dans le phénomène des délits de fuite, c'est leur nombre malgré l'instauration depuis plusieurs années du système d'assurance non-responsabilité.

En principe, tous les conducteurs seraient assurés, ce qui devrait les inciter à ne plus se soustraire à leurs responsabilités.

On avance certaines explications de ce fléau: la conduite en état d'é-

briété, l'immatriculation expirée ou le permis de conduire suspendu.

Quoi qu'il en soit, un jeune homme de 20 ans, de Bromptonville, a appris cette semaine le coût de la frousse, selon ses dires, qui l'avait amené à fuir les lieux d'un accident, le 14 octobre, boul. Portland et rue Henneker.

Un témoin indépendant de la collision avait eu le temps de relever le numéro de la plaque d'immatriculation.

Invité à un entretien avec un membre de la Division des enquêtes criminelles, le suspect a reconnu avoir commis le délit de fuite. Après avoir patiemment attendu la

chance de s'infiltrer dans la circulation, en quittant la rue Henneker, il avait mal calculé la vitesse élevée d'une voiture qui avait le droit de passage.

Pris de panique, il a quitté les lieux.

Le coût: 600 \$ pour l'amende et une perte de neuf points de démerite.

• Un client impulsif

Invité à laisser son pardessus au vestiaire, un client a répliqué vivement à son interlocuteur qui faisait office d'hôte au club Le Bogard en lui assénant un solide coup au front avec une bouteille de bière.

La victime, âgée de 36 ans, a subi une profonde entaille à l'arcade sourcilière droite. L'homme a été traité au Centre hospitalier Hôtel-Dieu.

• Début de jour perturbé

Le personnel du Marché d'alimentation Suprême I.G.A. du Carrefour Dunant a connu un début de journée perturbé, hier, avec le feu d'un transformateur dans la partie arrière du commerce.

Les pompiers de Sherbrooke devaient être appelés sur les lieux à 08h49 après qu'un témoin ait alerté l'opérateur Jacques Monfette avec un "vite les pompiers" non équivoque.

Selon le lt Denis Clavelle, une

Pendant ce temps, les policiers mis au courant de l'incident ont intercepté le suspect, un individu de 24 ans, qui a complété sa nuit au bloc cellulaire du quartier général de la rue Marquette.

Il sera accusé de voies de fait avec lésions.

On ignore le motif qui l'a poussé à réagir de cette façon.

quinzaine de minutes auront suffi à maîtriser les flammes au moyen d'une extincteur à neige carbonique.

Le feu a été limité au transformateur mais l'incident a toutefois privé le marché d'électricité durant un bon moment.

Une fois l'incident clos et le technicien en électricité sur place, le personnel du marché a pu reprendre ses occupations journalières.

PARTICIPEZ AU CONCOURS

TROUVEZ-MOI UN NOM...

Coupons et règlements disponibles chez tous les membres participants.

COUPON DE PARTICIPATION

Nom

Adresse

Tél.:

Valide seulement si complété.

J'ai choisi le nom..... pour la mascotte.

la tribune CHLT 96.3 centre-ville



UN SEUL MARATHON — CARTE BLEUE

NOUS AVONS AU MOINS

UN GAGNANT

AVEC LE NO. G-47 PUBLIÉ MERCREDI, LE 21 OCTOBRE 1987.

Les gagnants doivent appeler à 564-5470

AU CENTRE CULTUREL Salle Maurice O'Bready

EN PRÉ-VENTE AUJOURD'HUI (pour les abonnés du Centre culturel en danse, théâtre, musique et cinéma):

- 21 novembre (20h30) "Les Fantaisies de mon mari", comédie
- 6,7,8,13,14,15, 20,21,22,27,28,29 novembre (20h30) Petite Salle
Grand Canyon, spectacle multi disciplinaire

EN VENTE SAMEDI (10h) pour le grand public: - 21 novembre (20h30) "Les Fantaisies de mon mari"

EN VENTE LUNDI (14h) pour le grand public: - 6,7,8,13,14,15,20, 21,22,27,28,29 novembre (20h30) Petite Salle
Grand Canyon

EN VENTE ACTUELLEMENT: - 24 octobre (20h30) Jean-Guy Moreau
- 28 octobre (20h30) Claude Barzotti
- 31 octobre (20h30) The Box
- 4 novembre (20h30) Sol
- 7 novembre (20h30) Grands Explorateurs Afghanistan
- 8 novembre (13h30) Grands Explorateurs: Afghanistan
- 18 novembre (20h30) Sol

UNE COLLABORATION DU JOURNAL

la tribune



On ne sait si c'est sa visite à la Société protectrice des animaux qui l'a influencé, mais toujours est-il que Serge Leloux a recueilli pas moins de trois chats errants depuis le début de la semaine...

André Lemay se demande encore comment il a pu laisser filer son avion en direction des pays chauds. Ses bâtons de golf sont même arrivés deux jour-

La Bourse, c'est une place où on peut perdre son portefeuille.



La partie d'huitres annuelle au profit de la fondation du CHUS aura lieu le vendredi 30 octobre à l'édifice CERAS. Bilets en vente en communiquant au 563-5555, poste 4555 (PUBLI-PROMOTION)

La Quotidienne

458-5090

nées avant lui...

- O - Jean-Claude Lemieux peut dire merci à son fils qui lui a épargné une balade à pied d'une quinzaine de kilomètres. L'ami Jean-Claude ne veut toutefois pas élaborer sur les raisons de cette aventure...

- O - Mario Picard se méfie maintenant qu'il sait qu'un cheval peut laisser des traces de son passage dans un stationnement public...

- O - Michel Bilodeau en plus qu'assez d'entendre ses partenaires dire qu'il est un mauvais joueur de cartes. Il a même rendu visite à une cartomancienne pour se convaincre du contraire...

- O - Même si l'hiver n'est pas encore officiellement arrivé, André Girard a été surpris par des voisins au volant de son nouveau souffleur à neige...

O.B.P.E. LOGE 67 TEL: 569-1600 240, MONTREAL SHERBROOKE, P.Q.

CETTE SEMAINE A LA LOGE 67

Vendredi de cette semaine BOUILLI AUX LEGUMES Chef: Jean-Charles "Pas beau" Collin Brunch du dimanche le 25 oct par la Pourpre Royale BIENVENUE AUX MEMBRES ET INVITES

Lotto 6 / 49: 1 - 3 - 5 - 14 - 27 - 44 (10)

OCTOBRE

23 24 25

6^e TOURNOI DE BADMINTON / BLACK-KNIGHT / UNIVESTRIE

Sanctions: Association canadienne de badminton, Fédération québécoise de badminton, Admission: gratuite Renseignements: 821-7575

CENTRE SPORTIF PAVILLON UNIVESTRIE UNIVERSITE DE SHERBROOKE

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Hugh Auger finaliste pour un des prix d'excellence

par Michel RONDEAU

SHERBROOKE — La candidature de M. Hugh Auger, directeur général de la commission scolaire Eastern Townships, a été retenue parmi les cinq finalistes dans la catégorie "réalisation" des prix d'excellence de l'administration publique.

Ces prix annuels soulignent la compétence des gestionnaires publics. La catégorie "réalisation" reconnaît l'impact d'une réalisation récente dans la gestion des affaires publiques.

Décernés par l'Association des diplômés de l'École nationale d'administration publi-

que en collaboration avec l'Association des cadres supérieurs, l'Institut d'administration publique du Canada, l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux du Québec, l'ENAP et le gouvernement du Québec, ces prix sont attribués pour la troisième année consé-

tive.

La candidature de M. Auger a été retenue pour la qualité de ses réalisations dans le domaine de l'éducation, particulièrement le regroupement harmonieux de plusieurs petites commissions scolaires indépendantes sous une seule administration et la mise sur pied du programme de français langue seconde et de maternelles bilingues d'une journée. De plus, il réalisait récemment la mise sur pied d'un programme d'éducation coopérative au secondaire, reçu avec enthousias-

me par le public et les industries.

Au fil de ces réalisations, chacune a d'ailleurs été soulignée dans le journal LA TRIBUNE, ces dernières années, et M. Auger en a d'autres à son crédit.

Finalement, la récipiendaire du prix "réalisation" de 1987 est Mme Diane Wilhelmy, secrétaire générale as-

sociée aux Affaires intergouvernementales canadiennes pour le travail effectué lors de la négociation de l'entente constitutionnelle.

Dans la catégorie "carrière", le prix a été décerné à M. Guy Coulombe pour sa contribution remarquable à la gestion des affaires publiques au cours des 25 dernières années.

Caroline Paquette à nouveau sur les rangs

SHERBROOKE (MR) — La commissaire Caroline Paquette, qui représente les écoles Carillon, Marymount, Montcalm et Le Tour est à la CSCS, posera à nouveau sa candidature lors des élections scolaires du 15 novembre.

Mme Paquette, qui en est à sa sixième année à la table du conseil des commissaires, a gardé, au cours des années, l'estime des parents de l'école Carillon, où elle a été membre du comité d'école pendant quatre ans, dont deux à la présidence. Elle a aussi été déléguée de son école au comité de parents

de la CSCS pendant un an.

Mme Paquette a un enfant qui fréquente l'école Carillon et deux autres, l'école Montcalm.

Caroline Paquette estime qu'il faut absolument se remettre à l'étude des questions pédagogiques avec la coopération étroite de tous les agents d'éducation, les parents étant les premiers de ces agents.

Avec eux, les enseignants, les directeurs, le personnel professionnel, le personnel de soutien, les administrateurs de la commission scolaire doivent travailler en équipe.

Le commissaire Nadon change de quartier

SHERBROOKE (MR) — Le commissaire Benoît Nadon qui représentait le secteur de Deauville, posera sa candidature dans un quartier du nord de Sherbrooke, aux élections scolaires.

Il était devenu commissaire de Deauville lors d'une redistribution de la carte électorale, il y a quelques années.

M. Nadon, en devenant candidat dans le quartier des écoles Mitchell, Ste-Anne et Hélène-Boulé se rapproche de son milieu naturel. Ses enfants fréquentent les écoles du vieux nord et du centre, confie-t-il.

Il dit qu'il s'est présenté dans ce quartier sur l'invitation de M. John Hayes, l'actuel commissaire, qui avait décidé de ne pas se représenter aux élections. M. Hayes aurait toutefois changé d'idée.

M. Nadon se dit fier du travail

Nomination



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

M. Claude Courtemanche a été nommé secrétaire général du Collège de Sherbrooke. A l'emploi du Collège depuis 1968, d'abord comme professeur de philosophie et animateur audio-visuel, puis comme agent d'information et conseiller pédagogique, M. Courtemanche occupait, au moment de sa nomination, les fonctions de directeur du Service de l'éducation des adultes. Cette nomination prend effet dès maintenant.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par
Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

Téléphones:

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe:

Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

29056

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIE

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel:
LAC-MEGANTIC — RICHMOND
— ASBESTOS, composez 0 et demandez Zenith 5-3060
A TOUT HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Vous voulez rencontrer le DR MARCEL CHARLES ROY, médecin missionnaire?

Il sera à Sherbrooke, dimanche le 25 octobre à 2 h., à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, de l'Université de Sherbrooke, local A3-113.

Informations: soir: 563-0368

LOUEZ DE TOUT
569-9548
LOCATION MARTINEAU
En spécial soufflantes à neige "Tonde" de 3 à 6 h.z.
2456, rue King ouest 2176X



A 8 minutes de Sherbrooke via Rte 55

- Balayage des modèles 87
- Beaux choix de modèles 88
- **NOS PRIX VALENT LE DEPLACEMENT**

SPECIAL FILTRE, HUILE GRAISSAGE \$15.95
plus taxe
Supplément pour les importées

WINDSOR DODGE CHRYSLER LTEE (819) 845-5461

27646



SPÉCIAL DU MOIS

Langoustines **8⁹⁵**
Salade de fruits de mer **9⁹⁵**

TOUS LES SOIRS
Rosbif au jus **8⁹⁵**

Meilleure que jamais!

FONDUE CHINOISE **6⁹⁵**
(à volonté)

Servie dans la Brasserie lundi, mardi et mercredi soir seulement
Servie dans la salle Espadon (sous-sol) samedi soir seulement

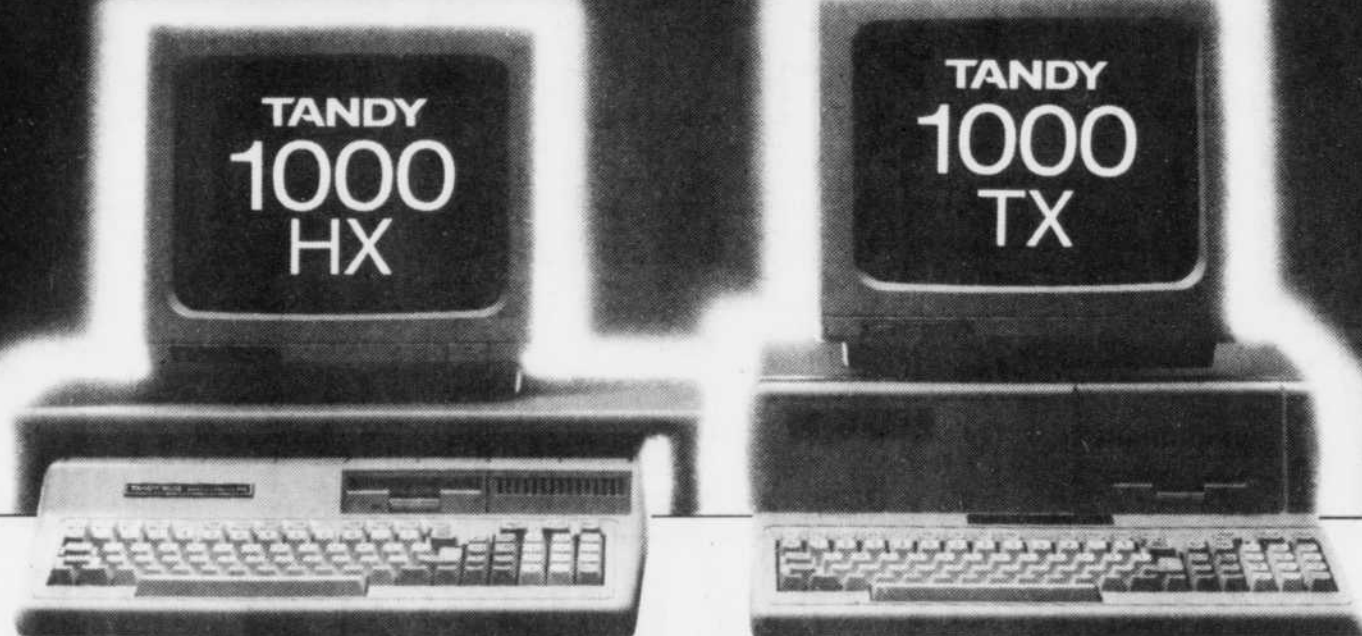
835 Conseil, Sherbrooke
Salle disponible pour réceptions, banquets et parties
VISA ET MASTER CARD ACCEPTÉES
Réservations: 565-0911
La Brasserie qui s'occupe de vous
Pat Patrigani, copropriétaire

28151

OFFRE BONI

Avec le lancement des Tandy 1000 TX et HX nous avons 2 offres boni... un contrat de service de 1 an sur l'unité centrale plus un écran mono VM-4... les deux sans frais!

Voici:



Deux belles additions à la gamme Tandy 1000

Le meilleur ordinateur familial pour le prix — le Tandy 1000 HX. Le premier ordinateur familial avec MS-DOS intégré! Il se charge rapidement et facilement. Parfait comme premier système. Le HX a une mémoire de 256 K et une unité intégrée de disque 3 1/2 po de 720 K. Vous pouvez donc utiliser une variété de programmes et le logiciel DeskMate 2 "6 en un" fourni! Quand vous achetez un HX, vous bénéficiez en plus de la garantie de 90 jours d'un contrat de service en magasin d'un an. Plus un écran monochrome VM-4 sans frais!

Tandy 1000 HX (25-1053), VM-4 (25-1020) et contrat d'entretien sans frais d'un an

\$1299⁰⁰
Cour. 1627.00

Support d'écran 26-210 vendu séparément



Les prix de solde expirent le 30 nov. 1987

Pour la gestion, adoptez le Tandy 1000 TX et la puissance du microprocesseur 80286 de 8 MHz. Vous obtenez une vitesse de traitement 6 fois plus élevée qu'un PC/XT standard — au prix d'un ordinateur individuel! Le TX comprend une unité intégrée de disque 3 1/2 po de 720 K et une mémoire de 640 K. En outre, il est compatible avec le IBM PC et il est doté de notre logiciel DeskMate 2 utilisable immédiatement. Et nous vous offrons la même garantie de lancement que pour le HX, avec l'écran monochrome VM-4. Une aubaine.

Tandy 1000 TX (25-1600), VM-4 (25-1020) et contrat d'entretien sans frais d'un an

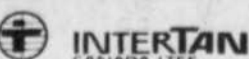
\$1899⁰⁰
Cour. 2287.00

Des accessoires pour compléter votre système
Disposez votre ordinateur de façon élégante et pratique grâce à ce bureau. Pour un ordinateur, un écran et une imprimante et beaucoup de place! 26-1350A. Cour. 159.95 **solde à 99.95**
L'impression à bas prix. La DMP-130A pour le traitement de texte et des données et les graphismes adressables au niveau du point. Compatible avec le IBM PC, jusqu'à 120 car./s. 26-1280A. Cour. 499.00 **solde à 399.00**

IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corp.

27904

ORDINATEURS TANDY... DE RADIO SHACK, DIVISION



Disponible dans tous les magasins Radio Shack, les centres d'ordinateurs Tandy et chez les détaillants participants

Egouts et aqueduc autour du lac Magog

Scrutin secret à Deauville

par Yvon ROUSSEAU

DEAUVILLE — Les Deauvillois des rues Vanier, Saroy, des Rivières, Trignon et du chemin Venise devront se prononcer pour ou contre le projet d'emprunt de 2,300,000 \$, nécessaire à l'installation des égouts et de l'aqueduc autour du lac Magog, au cours d'un scrutin secret qui sera tenu à l'hôtel de ville, vers le 15 novembre.

Hier soir, c'était l'assemblée de consultation des contribuables, dont 28 ont signé le registre municipal, ce qui constitue le nombre minimal requis pour forcer la tenue d'un scrutin secret sur le projet de la municipalité.



Égide Marcoux

Le conseil municipal de Deauville tiendra une assemblée spéciale lundi soir de la semaine prochaine, afin de déterminer la date de la tenue du scrutin, qui devrait se situer vers la mi-novembre.

Le maire de Deauville, M. Égide Marcoux, ne semblait pas inquiet face à la tenue du référendum. "Je crois fermement que le projet de prolonger les services d'égout et d'aqueduc en bordure du lac Magog devrait passer", a-t-il commenté hier soir.

Le conseiller municipal Georges Emond tenait des propos semblables et il manifestait beaucoup d'optimisme, face au scrutin populaire. M. Emond a précisé que la municipalité a déjà entrepris les démarches, en vue de prolonger les échéances fixées par Québec, pour la réalisation du projet.

Il faudra une majorité en nombre de votes et une majorité en valeur pour que le projet soit approuvé par la population concernée.

Le centre-ville revitalisé de Richmond inauguré en fin de semaine

par Guy MARCHAND

RICHMOND — Des cérémonies d'envergure marqueront en fin de semaine l'inauguration du nouveau centre-ville de Richmond. Le ministre des Affaires municipales et responsable de l'habitation, M. André Bourbeau, a confirmé sa présence.

À cette occasion, 80 marchands et propriétaires de places d'affaires de ce secteur souligneront la nouvelle image qu'arbore le centre-ville par la présentation de plusieurs activités.

Yvon Poirier, qui, en compagnie d'une dizaine de personnes, a été l'un des principaux responsables du programme de revitalisation du centre-ville, a expliqué que cette fête se voulait un couronnement.

"Cette fête se veut le couronnement de tous les efforts qui ont été déployés au cours des dernières années", souligne-t-il.

Depuis quelques années, le centre-ville de Richmond a subi des transformations majeures et aujourd'hui il présente une nouvelle image. Afin de souligner toutes ces réalisations, une fête a été organisée à l'intention de la population et des gens qui se sont impliqués dans le programme de revitalisation du centre-ville.

Les activités marquant l'inauguration du centre-ville auront lieu demain et samedi, les 23 et 24 octobre. Parmi celles-ci, on retrouve des spectacles de danses folkloriques, des tirages de bons d'achat, des attributions de prix de présence, des activités pour les enfants et un défilé de mode.

Samedi, vers 15h, la cérémonie d'ouverture officielle se déroulera en présence du ministre et en compagnie de dignitaires et de personnes qui se sont impliqués dans le programme de revitalisation du centre-ville.

Réjean Beaudoin directeur général à la Fédération des associations touristiques

SHERBROOKE — L'ancien directeur général de l'Association touristique de l'Estrie, M. Réjean Beaudoin, vient d'être nommé directeur général de la Fédération des associations touristiques régionales du Québec.

M. Beaudoin, tout premier directeur général de l'organisme qui est l'interlocuteur privilégié de l'Estrie auprès du ministère du Tourisme, a quitté ce poste voilà quelques mois pour relever, a-t-il expliqué, de nouveaux défis. Il a été remplacé par M. Alain Larouche.

sible sur leurs vêtements.

Les tenants du NON étaient toutefois plus discrets et ils se rendaient signer le registre, non sans avoir subi les pressions de ceux qui veulent la réalisation du projet.

L'assemblée de consultation a débuté à 19h, par quelques informations fournies sur le projet de règlement d'emprunt numéro 261 et sur les règles de la consultation populaire.

Les contribuables ont pu inscrire leurs noms au registre, entre 19h30 et 21h30. Il était un peu moins de 21h quand le cap des 28 a finalement été atteint.

Les riverains en faveur du projet n'ont pas caché leur déception, bien qu'ils soient fort optimistes face au vote référendaire. Ces derniers avaient distribué des circulaires, faisant valoir les arguments en faveur du projet.

SUPER SPÉCIAL

sur vaste choix de
tapis et prélatrs
sélectionnés
pour vous

50%
DE
RABAIS
sur toute la
TAPISSERIE
en inventaire

"Le spécialiste du couvre-plancher"

**CENTRE DU
TAPIS WINDSOR
INC.**

60, rue St-Georges, Windsor, Qué. 845-7475

AUX DÉTENTEURS D'ÉMISSIONS ANTÉRIEURES

Voici ce que rapporteront, à compter du 1^{er} novembre de cette année, vos Obligations d'épargne du Canada des émissions en cours.

Chaque année, le taux de vos obligations est normalement rajusté, ce qui vous assure un rendement avantageux. Voici donc ce que rapportent les obligations que vous détenez.

Rendement à compter du 1^{er} novembre 1987

Les taux minimums des émissions en cours S-37 de 1982 à S-41 de 1986 inclusivement, ont été portés au taux de cette année, soit 9 %.

Chaque tranche de 1000 \$ d'obligations à intérêt régulier de ces émissions rapportera 90,00 \$ le 1^{er} novembre 1988.

Après cette période, les taux minimums garantis de ces émissions continueront de s'appliquer jusqu'à l'échéance respective de ces émissions. Quant à l'émission S-36 de 1981, elle continuera de rapporter des intérêts au taux minimum garanti de 10 1/2 %.

Voici comment croîtra une obligation à intérêt composé de 1000 \$ des émissions en cours.

Émissions	S-41 1986-87	S-40 1985-86	S-39 1984-85	S-38 1983-84	S-37 1982-83	S-36 1981-82
Valeur au 1 ^{er} novembre 1987	1 077,50\$	1 174,48\$	1 306,60\$	1 432,91\$	1 616,03\$	2 008,97\$
Valeur au 1 ^{er} novembre 1988	1 174,48\$	1 280,18\$	1 424,20\$	1 561,87\$	1 761,47\$	2 219,91\$

Comme vous pouvez le constater, vous avez tout intérêt à conserver vos Obligations d'épargne du Canada et, pour les mêmes raisons, à en acheter de nouvelles, car elles constituent l'un des meilleurs placements que vous puissiez faire.

Veillez prendre note que les obligations de l'émission S-35 de 1980 arrivent à échéance le 1^{er} novembre de cette année. Si vous en détenez, il est temps pour vous de les encaisser et d'en racheter de nouvelles.

La nouvelle émission rapporte 9 % la première année. Achetez les vôtres à compter du 26 octobre.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Une place de choix dans tout portefeuille

Canada

Enfin, jusqu'au 15 novembre

LE FESTIVAL DU CRABE D'ALASKA

est de retour

Menu dégustation

(les jeudis et vendredis à compter de 17h)

Cocktail de crabe

Pain à l'ail

Salade César

Pannequet de crabe au gratin

Assiette terre et mer

(crabe et filet mignon)

Café flambé

23⁹⁵

Restaurant

Elite

★★★★★

4200, rue King ouest
Pour réserver:
(819) 563-4755

Fruits de mer
Grillades
Fine cuisine

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Louis Laberge réclame une journée annuelle de deuil

par Gilles FISETTE

SHERBROOKE — Chaque mercredi de la Semaine nationale de la santé et de la sécurité du travail devrait être décrété "Jour de deuil" en solidarité avec les victimes d'accidents du travail et leur famille.

Profitant de son passage, hier matin, à Windsor, où il devait participer par la suite à une visite-maraudage au chantier de la Domtar, le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a en effet déclaré que la FTQ et la FTQ-Construction entreprendront les démarches nécessaires auprès du gouvernement afin de parvenir à cette fin.

La FTQ appuie son argument sur le fait que des funérailles civiques et de grands titres dans les journaux sont réservés aux pompiers et aux policiers qui meurent au devoir, mais que c'est dans l'indifférence générale que tous les autres travailleurs morts au travail sont portés en terre.

"Chaque année, au Québec, trop de travailleurs et de travailleuses meurent au travail. Et pour la très grande majorité d'entre eux, il n'y a pas de funérailles civiques, pas de cortèges de politiciens, pas de grands titres dans les journaux et, surtout, pas d'hommages", a déclaré M. Laberge.

Il a rappelé qu'en 1986 seulement, plus de 171 travailleurs sont décédés au Québec des suites d'accidents ou de maladies professionnelles. Une vingtaine d'entre eux oeuvraient dans l'industrie de la construction.

Cette même année, on compte 4.825 demandes de prestations à la suite de maladies professionnelles, 208.486 accidents avec interruptions du travail acceptés et compensés.

"Ces chiffres sont inacceptables et ce jour de deuil sera l'occasion, non seulement de se souvenir de ces victimes, mais surtout de prendre les moyens collectivement pour qu'il n'y en ait plus", a précisé M. Laberge.

Représentant en prévention

Le président de la FTQ-Construction, M. Jean Lavallée, qui accompagnait M. Laberge, a enchaîné en invitant les travailleurs à se joindre à la lutte menée par sa centrale afin que soit promulgué le règlement qui permettrait aux travailleurs de la construction d'avoir un représentant à la prévention sur les lieux de travail, comme cela existe dans plusieurs secteurs et même dans l'industrie de la construction de certaines autres provinces du pays.

Déclarant que la FTQ a été la première et est la seule centrale à se battre pour l'obtention du représentant à la prévention, parce que toutes les autres ont peur de lui en donner le crédit, M. Lavallée estime qu'il est inadmissible que le

gouvernement tarde autant à promulguer ce règlement qui assurerait aux travailleurs de la construction "l'outil indispensable à leur sécurité".

Il est d'avis que des solutions peuvent être envisagées afin d'assurer la présence d'un représentant à la prévention sur les chantiers de moins de 25 travailleurs. Et c'est d'autant plus capital lorsqu'on sait que 85 pour cent des employeurs embauchent moins de sept travailleurs.

MAINTENANT OUVERT
A SHERBROOKE

LORRINI

le *Spécialiste*
dans la **CHAUSSURE** et
BOTTES pour dame...



MONTREAL
1420 Stanley
842-5925

SHERBROOKE
Centre Les Tourelles
3025 King ouest
564-4450

OTTAWA
133 Bessier
230-7729

28645

Plus de
25 000\$*
en prix à gagner

SUPERPROMOTION

en collaboration avec
la tribune

CHLT RADIO 63

1^{ER} PRIX: DEUX BILLETS D'AVION POUR AMSTERDAM • UNE MERCURY TRACER 1987 • UN MANTEAU DE FOURRURE • UNE TÉLÉVISION, UN VIDÉO ET UNE CAMÉRA • UN FOUR MICRO ONDES • UNE GARDE-ROBE POUR FEMME • UNE GARDE-ROBE POUR HOMME • UN ENSEMBLE DE SKI ALPIN • UN ENSEMBLE DE VALISES DE VOYAGE • DES PRODUITS DE BEAUTÉ.
LE TOUT D'UNE VALEUR DE PLUS DE 22.000\$

2^{ÈME} PRIX: 6 WEEK-END ESCAPADE À TORONTO (1 TIRAGE/SEMAINE) D'UNE VALEUR APPROXIMATIVE DE 500\$ CH.

CHLT RADIO 63

VOYEZ LES PRIX DE CE CONCOURS À
Vidéotron
CABLE 11

* POUR PLUS DE DÉTAILS, SYNTONISEZ CHLT radio 63

COUPON DE PARTICIPATION

EN COLLABORATION AVEC:

Canadian
LE VOITURIER
VIA

NOM: _____

ADRESSE: _____

TÉL.: _____

POSTEZ À: CHLT radio 63, 25 rue Bryant, Sherbrooke J1J 3Z5
*RÈGLEMENTS DU CONCOURS DISPONIBLES À CHLT radio 63

Bonne Chance!

27148

Absolument remarquable!



RÉGIONAL

Lors de la Semaine de la santé et sécurité au travail chez Cascades

Calendrier sur la sécurité vue par les enfants

par Jocelyn BOUFFARD
EAST-ANGUS — Dans le cadre de la Semaine de la santé et sécurité au travail, la direction de l'usine Cascades d'East-Angus a procédé au lancement d'un calendrier 1988. Ce sont les enfants des employés de l'usine qui y sont allés de leur imagination pour illustrer ce qu'était pour eux la sécurité au travail.

C'est donc plus de 150 jeunes de 5 à 15 ans - tous des enfants ou petits-enfants des employés de l'usine - qui ont fait parler leurs crayons de couleurs pour exprimer la sécurité sur le lieu de travail de leurs parents.

"Ce qu'il y a de magnifique dans tout cela, c'est que les enfants ont créé ces dessins sans se rendre sur les lieux. Ce n'est qu'en dialoguant avec leurs parents qu'ils en sont venus au résultat que l'on peut admirer aujourd'hui", explique Mme Edith Prigent, initiatrice du projet et infirmière chez Cascades.

La direction de l'usine, et plus particulièrement le service de santé et sécurité au travail, a ainsi fait d'une pierre deux coups, comme l'explique M. Marc Gagnon, coordonnateur chez Cascades. "Nous voulions savoir si l'information se rendait chez nos employés, s'ils étaient au courant des diverses mesures de sécurité au travail et nous pouvions dire, à la lumière des œuvres qui nous ont été présentées, que cette information se rend chez les intéressés. De plus, une sensibilisation dès le plus jeune âge à l'aspect de la sécurité chez les enfants, ne peut-être que bénéfique à long terme."

Des chèques

Les enfants se sont vus remettre un chèque de 5 \$ pour leur participation. Quant aux douze lauréats, il ont eu droit à un chèque de 25 \$, un exemplaire du calendrier, et ils ont de plus eu droit à leurs dessins originaux laminés pour qu'ils puissent les conserver.

Il s'agit d'Émilie Lagueux, Simone Skelling, François Grenier, Anik Carignan, Geneviève Turcotte, Marie-Claude Fortin, Dany Grenier, Isabelle Skelling, Sophie Coriveau, Isabelle Phaneuf, Joël Roy et Julie Dugas.

Alain Lemaire, deuxième vice-président de la compagnie Cascades, était présent à cet événement: "C'est une première chez Cascades

qu'un projet de ce genre soit réalisé. Nous ne pouvons qu'encourager des initiatives de ce genre qui, à long terme, bénéficient à tous. Prendre conscience de la sécurité

au travail ou même chez soi ce n'est pas seulement une habitude à acquérir, c'est un mode de vie en soi. Un comité de sélection, indépen-

dant de Cascades, avait été formé pour l'occasion avec la participation de Mme Jacqueline Loiseleur, professeur d'arts plastiques, M. Marc Bailey, photographe, et M.

Jacques Bernard, directeur-adjoint de la CSST. Le calendrier sera distribué aux quelques 3.000 employés que compte maintenant Cascades.

Les jeudi 22 octobre et vendredi 23 octobre se tiendra une exposition des 150 œuvres, au Club Brompton à East-Angus, de 14h à 16h et de 18h30 à 20h30.

TOUT LE MONDE PEUT BAISSER SES PRIX. ATTEINDRE L'EXCELLENCE C'EST AUTRE CHOSE.

Quand Nissan a lancé les premiers pick-ups compacts au Canada en 1965, c'était 5 ans avant Toyota et 6 ans avant Mazda. Quant aux produits nord-américains...

Aujourd'hui, Nissan maintient son avance. En 1987, les pick-ups Nissan ont reçu le prix d'excellence en design industriel. Il s'agit des premiers véhicules qui soient honorés de cette façon depuis l'invention de l'automobile.

Et au cours de compétitions comme la Baja 500 1987 et la Baja 1000 1986, les pick-ups Nissan se sont classés bons premiers dans les catégories 5 et 7S.

L'ingénierie Nissan est fondée sur un principe très simple : fournir à notre clientèle un produit qui correspond

à ses exigences, tant du point de vue utilitaire qu'esthétique... à un prix qui demeure dans les limites du raisonnable.

C'est pourquoi Nissan est en mesure de vous offrir le pick-up importé le moins cher au Canada* tout en vous offrant la caisse la plus large et la plus profonde qui existe sur un pick-up compact.

C'est aussi pourquoi Nissan peut vous offrir un King Cab DLX qui coûte des centaines de dollars de moins que des produits comparables fabriqués par Ford, GM, Mazda ou Toyota*. tout en vous assurant un confort supérieur grâce à des sièges d'une largeur inégalée par aucun autre pick-up compact nord-américain parmi les plus connus.

Et c'est pourquoi Nissan peut vous offrir le King Cab avec strapontins le moins cher du Canada sans sacrifier des qualités aussi essentielles qu'à la construction à double paroi ou le freinage arrière assisté à soupape répartitrice de charge.

Bref, en se concentrant sur la qualité des détails, les ingénieurs de Nissan réussissent à produire des véhicules

8888\$*

dont la qualité générale est très supérieure.

"L'ingénierie humaine" reconnaît le besoin de vous en donner beaucoup plus que le minimum. Ainsi, le plus gros moteur V6 (3 litres) livrable dans la catégorie des pick-ups compacts. Voilà qui explique comment, depuis 6 ans, les Nissan sont les pick-ups importés les plus vendus au Canada."

Chaque camion Nissan, King Cab, caisse ordinaire ou allongée, 4X2 ou 4X4, est protégé par la garantie sans frais du groupe motopropulseur la plus étendue dans le temps. Six ans ou 100 000 km!

GARANTIE 6 ANS/100 000 KM!

*Base sur les chiffres publiés par R.I. Poll, relativement aux ventes de pick-ups importés au cours des années 1981-1986 exclusivement. Remarque: vous devez vous adresser au concessionnaire. *Prix basé sur le prix de détail suggéré par le manufacturier en date du 8 septembre 1987 pour le pick-up STD à caisse ordinaire. Le prix ne comprend pas le transport, les frais de livraison, l'immatriculation ou les taxes. Les spécifications et les comparaisons de prix sont basées sur les données publiées par les fabricants jusqu'au 8 septembre 1987. **Les spécifications et les comparaisons de prix sont basées sur les données publiées par les fabricants jusqu'au 8 septembre 1987 pour les modèles King Cab DLX avec et sans strapontins comparés aux véhicules concurrents de base avec cabine prolongée (avec et sans strapontins). Certains des équipements représentés peuvent être en option moyennant supplément.

LE PICK-UP IMPORTÉ LE MOINS CHER AU CANADA EST AUSSI LE SEUL CAMION QUI AIT GAGNÉ LE PRIX D'EXCELLENCE EN DESIGN INDUSTRIEL.



PICK-UP NISSAN 1988

STD à caisse ordinaire



À LA MESURE DE VOS EXIGENCES.

Le nouveau MAXI ÉPARGNE de la Banque de Montréal

JUSQU'À
50%
de plus d'intérêt qu'un compte d'épargne ordinaire

Votre argent dort-il dans un compte d'épargne ordinaire peu rentable? Voici enfin un compte qui vous permet de mieux voir à vos affaires!

La Banque de Montréal vous présente aujourd'hui une façon simplifiée et plus profitable d'épargner: Maxi Épargne, le nouveau compte à intérêt quotidien.

Avec le compte Maxi Épargne, vous profitez d'un taux d'intérêt qui augmente avec vos épargnes. Jusqu'à \$3,000, vous recevez un taux d'intérêt d'épargne. La portion du solde entre \$3,000 et \$10,000 vous rapporte jusqu'à 30% de plus; et la portion au-delà de \$10,000, jusqu'à 50% de plus. En groupant vos épargnes, vous pouvez obtenir un maximum d'intérêt, sans jamais geler vos fonds.

Taux d'intérêt annuel (en vigueur le 19 octobre 1987)

Tranches Taux applicable à la portion indiquée	Compte Maxi Épargne	Compte Épargne stable	Compte Épargne à intérêt quotidien	Dépôt à terme 30 jours
0 à \$3,000	5,25	5,75	5,25	S/O
\$3,000 à \$10,000	6,75	5,75	5,25	6,50
\$10,000 et plus	8,25	5,75	5,25	6,50
	Maxi Épargne de la Banque de Montréal. Taux applicable à la por- tion indiquée. Intérêt quotidien versé mensuel- lement.	Épargne stable de la Banque de Montréal. Taux applicable au solde mensuel minimum. Intérêt calculé sur le solde com- plet et versé 2 fois l'an.	Épargne à intérêt quoti- dien de la caisse popu- laire. Taux applicable au solde quotidien. Intérêt calculé sur le solde com- plet et versé mensuelle- ment.	Taux maximum d'un dépôt à terme des prin- cipales banques à charte. Taux applicable au solde complet. Dépôt minimum de \$5,000.

Le Maxi Épargne vous permet retraits et virements sans frais si vous conservez pendant le mois un solde quotidien minimum de \$600. De plus, vous pouvez retirer le montant que vous voulez n'importe quand, sans pénalité d'intérêt.

Optez aujourd'hui pour le Maxi Épargne de la Banque de Montréal. C'est le compte à suivre quand on veut se simplifier... la banque.



Dans Richmond-Wolfe

Le PLC repousse le moment de vérité

par Henri RICHARD

ASBESTOS — A l'issue d'une réunion à laquelle ils ont assisté récemment, les membres du comité exécutif de l'Association libérale du Canada de Richmond-Wolfe accompagnés de leur député, Alain Tardif, ont repoussé le moment de vérité de leur avenir politique.

"On est dans une situation d'attente et de regard. On a fait ce qu'on avait à faire en tant que bons libéraux, et on n'a pas l'intention de mettre sur pied un autre mouvement de contestation", a déclaré le président du PLC Richmond-Wolfe, Jean-Yves Poisson.

D'autre part, M. Poisson a confirmé les appréhensions soulevées au mois d'août sur le renouvellement des cartes de membres dans le comté estrien.

Le PLC comptait, l'an dernier,

1460 membres en règle, tandis qu'à un mois et demi de la fin de la campagne de recrutement de 1987, l'Association libérale de Richmond-Wolfe a recruté à peine 1000 membres.

Geste de protestation

Bien que le parti puisse atteindre 1200 membres d'ici le début du mois de décembre, M. Poisson estime à environ 170 membres libéraux qui n'ont pas renouvelé leurs

cartes de membre en signe de contestation du style de leadership qu'assure John Turner à la tête du PLC.

Même son de cloche au chapitre du financement du PLC dans Richmond-Wolfe, où l'on constate un retard en dépit que l'activité principale, soit un cocktail bénéfice à 100 \$ du couvert, organisé conjointement avec les comités de Sherbrooke et de Mégantic-Compton, qui se déroulera en décembre.

A la suite d'un premier appel lancé aux anciens souscripteurs du parti, le PLC Richmond-Wolfe n'a recueilli que le tiers de son objectif. Il sera contraint, pour la première fois, à lancer une seconde invitation avant le cocktail bénéfice.

Sodisco ne renonce pas à sa nouvelle émission d'actions

VICTORIAVILLE (MC) — Le distributeur de produits de quincaillerie Sodisco de Victoriaville ne renonce pas pour le moment à la nouvelle émission annoncée récemment, en dépit des difficultés actuelles du marché boursier.

Hier, le directeur général de l'entreprise, M. Marcel Brin, a cependant admis que la maintenance de l'émission sera intimement liée aux fluctuations du marché boursier et à l'attitude des investisseurs au cours des prochaines semaines.

Dans un prospectus provisoire,

l'entreprise, qui a déjà effectué une première émission d'actions ordinaires, a annoncé l'intention d'aller chercher 18 à 25 millions \$ par une nouvelle émission d'actions ordinaires et de débentures.

Si l'entreprise devait renoncer à déposer un prospectus définitif d'ici le début du mois de décembre, M. Brin a mentionné que les projets de l'entreprise n'en souffriraient pas.

"L'entreprise est en bonne santé et peut réaliser les projets dans l'air, sans l'émission", a-t-il assu-

ré. "Le projet d'agrandissement de l'entrepôt de Victoriaville se réalisera toujours au printemps 1988", a poursuivi le directeur général. Il s'agit d'un investissement de plusieurs millions de dollars.

Fin de semaine prolongée

LAC-MEGANTIC (RV) — La fin de semaine d'orientation des élus municipaux de Lac-Mégantic se poursuivra une journée de plus, soit aujourd'hui jeudi.

Au cours de la dernière fin de semaine de discussions à huis clos, les membres du conseil n'ont complètement effectué le tour des dossiers. Les séances de travail ont été longues et elles se sont terminées à des heures tardives. Près de soixante-dix dossiers auront été analysés par les membres du conseil.

Bien que certaines décisions ont déjà été prises, le maire de Lac-Mégantic, Jean-Guy Cloutier, s'est refusé à divulguer ces décisions, préférant attendre la fin de cette discussion à huis-clos. Toutefois, il a affirmé qu'en début de semaine prochaine, une conférence de presse sera animée pour faire connaître les décisions.

Certaines de celles-ci sont attendues avec impatience, dont l'avenir du poste de directeur général et celui de l'aéroport municipal.



Des préposés aux essais, tel que M. Daniel Castonguay (à l'avant-plan), peuvent identifier très rapidement la source du dérangement d'une ligne téléphonique grâce au nouveau système informatisé de Bell.

Bell: nouveau système de repérage des dérangements

SHERBROOKE (GF) — Désormais, une tâche qui nécessitait au moins une heure, sinon jusqu'à toute la journée, sera extrêmement simplifiée et rapide. Un client de Bell Canada verra identifier quasi instantanément une cause de dérangement de sa ligne téléphonique.

Et tout cela, grâce à CARLS.

CARLS n'est pas un préposé bionique que vient d'embaucher la direction régionale de Bell Canada.

Il s'agit plutôt du fruit d'un investissement de six millions de dollars dont on procédait, hier soir, à l'inauguration officielle.

CARLS est le nouveau Système de mesure et d'essais centralisés sur lignes d'abonnés. Lequel, a précisé le vice-président du service aux abonnés, M. Louis Tanguay, permet à la compagnie d'identifier les causes de dérangement au service téléphonique d'un abonné et d'y remédier plus rapidement.

En un peu plus de cent ans d'histoire, a rajouté M. Tanguay, Bell Canada a franchi cinq grandes étapes technologiques qui ont fait de son réseau de commutation manuelle d'origine, un réseau des plus sophistiqués faisant appel à la technologie numérique.

Par ordinateur

CARLS se traduit également par un ordinateur des plus sophistiqués et 35 écrans cathodiques avec clavier installés au Centre de vérification de Bell, à Sherbrooke, au 400 King ouest.

A cet ordinateur central, sont reliés 27 autres écrans cathodiques répartis dans deux bureaux de Bell, à Granby.

Le système entier dessert plus de 170.500 abonnés, sur un vaste territoire compris entre les limites de la Beauce à l'est; l'état du Vermont au sud; la ville de Lyster au nord; et la région d'Eastman à l'ouest.

A l'aide d'un écran cathodique et de son clavier, le ou la préposée pourra faire en même temps plusieurs vérifications qui détermineront si le dérangement se situe au central téléphonique, dans l'appareil de l'abonné ou sur les lignes qui relient les deux.

Ainsi, de conclure M. Tanguay, "Bell sera en mesure de résoudre encore plus rapidement et efficacement les dérangements et d'offrir à ses abonnés un service amélioré... sur toute la ligne."

Déficit de 65,000 \$ à l'Oasis

par Guy MARCHAND

RICHMOND — Les prévisions budgétaires de l'Oasis, l'Office municipal d'habitation de Richmond, laissent entrevoir un déficit près de 65 000 \$, pour l'année 1988.

Le budget qui s'élève à plus de 121 000 \$ démontre des dépenses de 73 500 \$ pour le remboursement de la dette, 18 000 \$ pour les frais d'exploitation et un montant de 16 850 \$ pour les taxes et les permis. Les revenus anticipés se chiffrent, pour leur part à plus de 56 700 \$ et ils proviendront, en majeure partie, des loyers.

Ce déficit de 65 000 \$ sera cependant épongé à 90 pour cent par la Société d'habitation du Québec (SHQ), tandis que la Ville de Richmond participera pour une tranche de 10 pour cent, ce qui représente un montant d'environ 6 500 \$.

"La participation financière de la Ville dans le déficit sera facilement récupérée, puisque le HLM de 20 logements pour retraités apporte un montant annuel de 15 500 \$ en taxes, dans les coffres de la municipalité", a expliqué le maire Marc-André Martel, lors de l'annonce du budget de l'OHM.

Les certificats de placement garantis par la Banque de Montréal.



10^{3%}/₄

Taux d'intérêt annuel pour un terme de 5 ans.

◆ Les certificats de placement sont garantis* sans conditions par la Banque de Montréal.

◆ Les termes sont d'une durée de 1 à 7** ans.

◆ L'intérêt vous est payé mensuellement, semestriellement ou annuellement, à votre choix.



Banque de Montréal

Toujours plus pour vous.

Les taux offerts peuvent être modifiés sans préavis.

* \$1.000 et terme d'un an au minimum.

** Émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal et garantis par la Banque de Montréal.

*** Les dépôts à terme de plus de 5 ans ne sont pas des dépôts assurés en vertu de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada.



La Collection



49^{\$}*

OBTENEZ 1 DES 8 NAPPERONS PRATIQUES POUR SEULEMENT

avec 2 pleins de carburant (min. 25 L ch.) par napperon

Le complément indispensable de toute table bien mise! Ces magnifiques napperons s'harmonisent aux autres pièces de la Collection Shell et ajoutent une note d'élégance à tous vos repas.

- Les huit célèbres scènes de chez-nous assorties aux autres pièces de la Collection Shell
- Mettez la table rapidement, proprement et élégamment
- Composés de plastique souple, résistants à la chaleur et faciles à nettoyer avec un chiffon humide

- Bordures scellées ultra-hygiéniques et grand format de 44,5 cm x 29 cm (approx. 17 po x 12 po)
- 49¢ chaque napperon et 2 pleins de carburant (min. 25 L chacun) à la même station
- Venez vite les prendre aux stations Shell participantes (au Québec et dans les Maritimes seulement)

* Taxe prov. en sus.

99¢

l'ensemble bol & assiette

99¢

l'assiette creuse

99¢

l'assiette à dîner

* Jusqu'à épuisement des stocks

• aucun plein requis
• aucune limite sur les quantités achetées

Liquidation

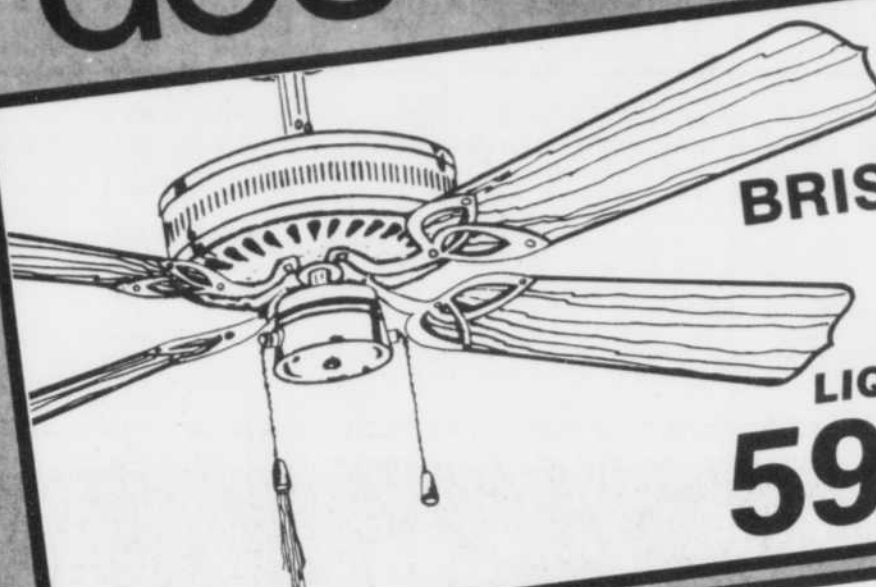
99^{\$}*

Chacun
(Taxe prov. en sus)

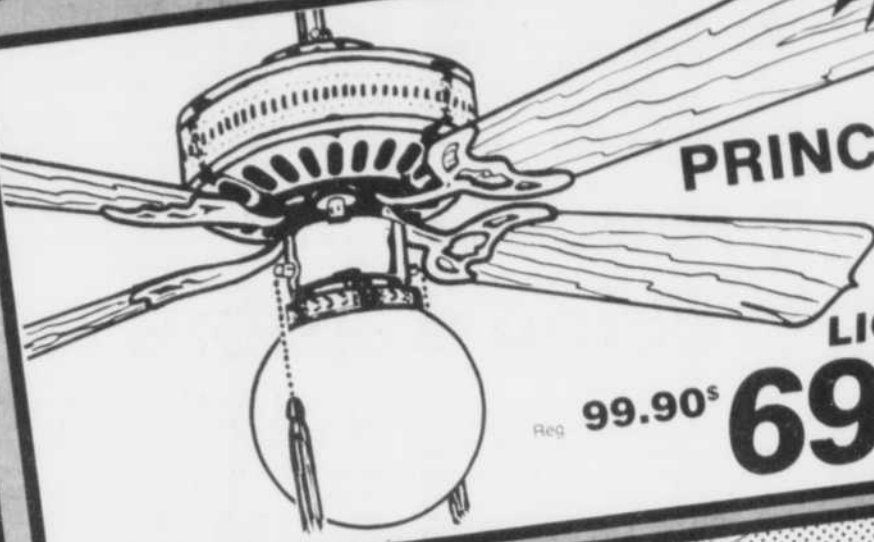
VENTE

liquidation des modèles '87

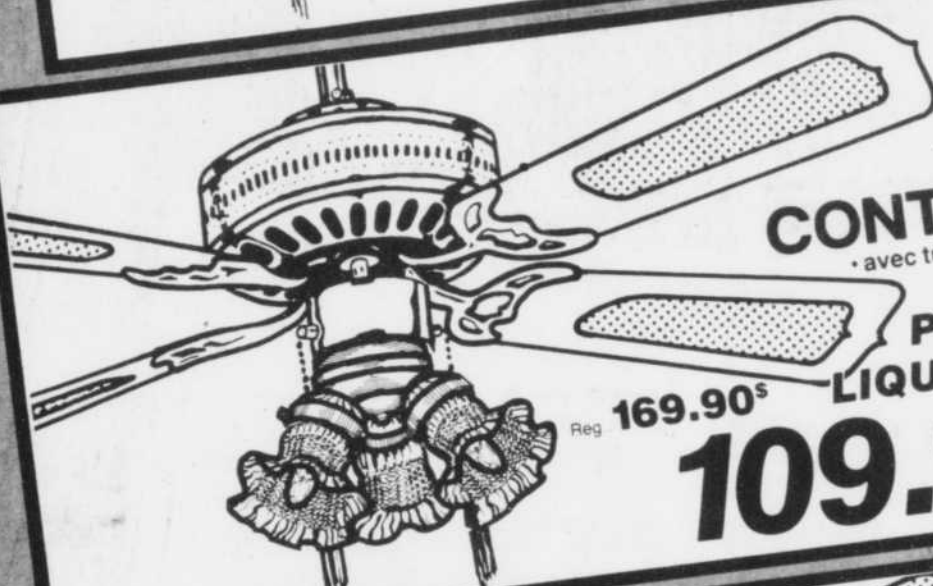
**PRIX
JAMAIS
VUS!**



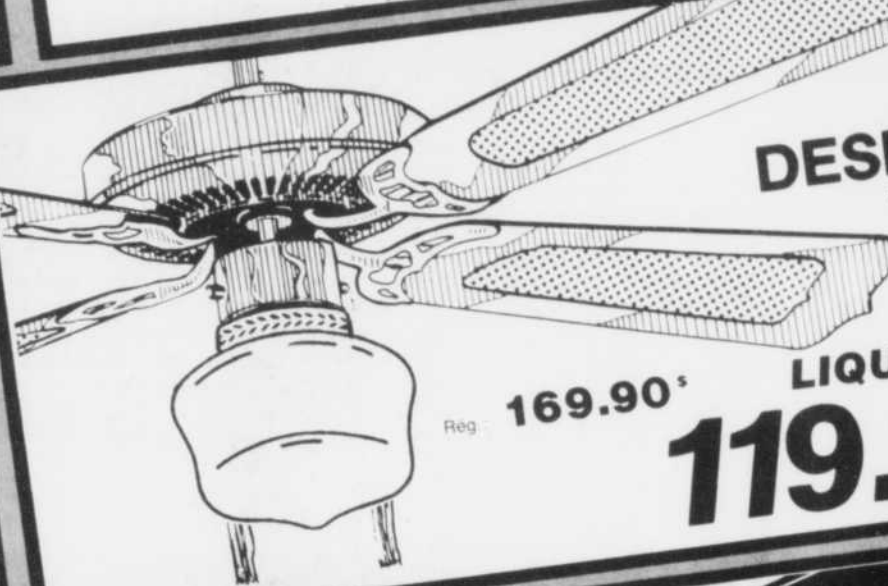
**LA
BRISE II 36"**
Reg 79.95\$
**PRIX DE
LIQUIDATION
59.95\$**



**LE
PRINCESSE II
36"**
• éclairage inclus
Reg 99.90\$
**PRIX DE
LIQUIDATION
69.95\$**



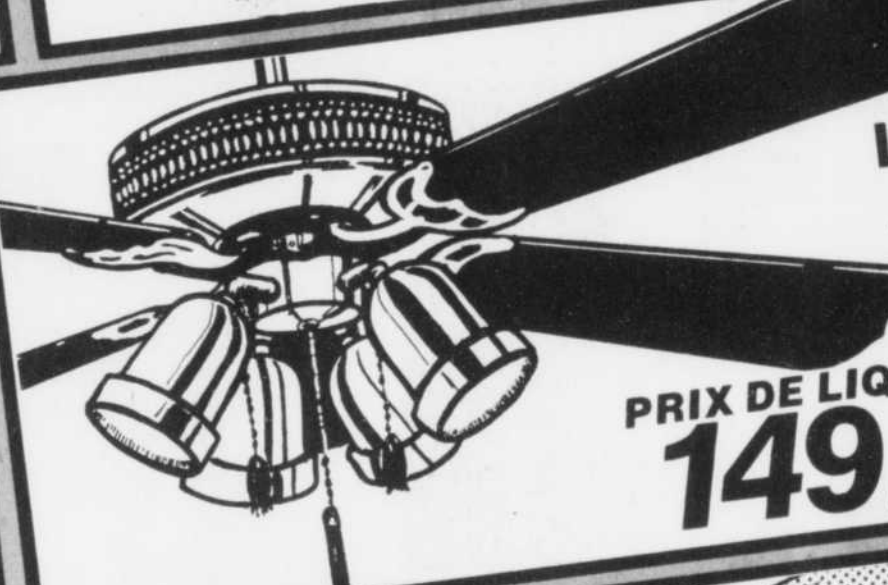
**LE
CONTESSA**
• avec tulipes blanches
Reg 169.90\$
**PRIX DE
LIQUIDATION
109.95\$**



**LE
DESIGNER**
• éclairage inclus
Reg 169.90\$
**PRIX DE
LIQUIDATION
119.95\$**



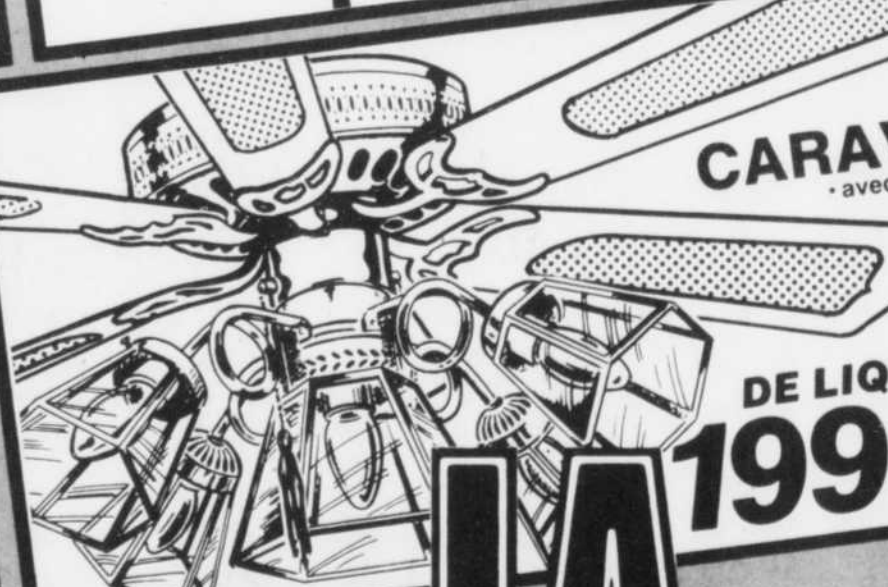
L'HORIZON
• avec tulipes blanches
Reg 224.90\$
**PRIX DE LIQUIDATION
139.95\$**



LE RIO
• noir et laiton
• éclairage inclus
Reg 199.95\$
**PRIX DE LIQUIDATION
149.95\$**



**LE
DESIGNER**
• avec tulipes #225-501
Reg 243.90\$
**PRIX DE LIQUIDATION
169.95\$**



**LE
CARAVELLE**
• avec verres biseautés
Reg 302.90\$
**PRIX
DE LIQUIDATION
199.95\$**

**3 JOURS
SEULEMENT**
ou jusqu'à épuisement des stocks



LA FOIRE du Ventilateur

**SATISFACTION
GARANTIE
OU ARGENT REMIS**

SHERBROOKE
3290, boul. Portland
(adjacent au Carrefour de l'Estrie)
821-4287

15 magasins au Québec

La plupart de nos modèles
ont trois vitesses et sont
réversibles.

Les modèles
peuvent différer
des illustrations.



• COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES
• LIVRAISON PARTOUT AU QUÉBEC

Installation de maison mobile en cause

Un citoyen d'Ascot-Corner se juge lésé par la municipalité

par Yvon ROUSSEAU

ASCOT-CORNER — Un citoyen d'Ascot-Corner n'en revient pas, de la façon cavalière dont il est traité par les autorités municipales, à la suite de l'installation d'une maison mobile sur un vaste terrain lui appartenant, en bordure du chemin Talbot.

M. Louis Sondack, un retraité d'origine belge, dont l'épouse vient de subir une délicate intervention chirurgicale, a même déposé une plainte en vertu des droits de la personne, étant porté à croire que les problèmes lui venant de l'inspecteur municipal sont causés par une discrimination raciale, attribuable à ses origines et à son accent européen. Cette plainte doit être entendue en début de semaine prochaine.

"Pourtant, dit-il, j'ai reçu l'autorisation préalable de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, conformément au décret-loi, article 31, d'installer ma maison mobile sur mon terrain".

"Je ne vois vraiment pas comment un règlement municipal pourrait venir invalider une loi provin-

ciale", de commenter le citoyen, complètement médusé de l'attitude des autorités municipales d'Ascot-Corner.

Construction sans permis

Une lettre datée du 2 septembre 1987, signée par M. Germain Thibault, inspecteur en bâtiment pour le compte de la municipalité d'Ascot-Corner, avise M. Sondack qu'il a construit sans permis sur le lot 26B-P du rang 11 d'Eaton. "Vous êtes en contravention avec le règlement municipal 210, parce que la construction d'un bâtiment principal sur ce lot, sans rue publique ou privée, constitue une infraction", stipule la lettre.

Un délai de 24 heures était accordé au citoyen pour enlever le bâtiment.

"Pourtant, d'expliquer M. Sondack, vivant depuis 31 ans au Québec, j'ai des droits acquis reconnus par la Commission de protection des territoires agricoles, dans une lettre datée du 22 juin 1987, et signée par M. Gilles Lefebvre, enquêteur".

Une lettre reçue il y a à peine quelques jours, provenant de la Cour municipale d'East-Angus,

mais datée du 1er octobre 1987, avise M. Sondack qu'il devra enlever ou faire enlever les constructions qui sont sur son terrain, dans les 10 jours, sans quoi des procédures judiciaires seront prises contre lui.

Le mandat accordé à la Cour municipale par la Corporation municipale d'Ascot-Corner invoque la construction sans permis, pas de frontage sur rue publique ou privée, pas de fondations et maison mobile.

Un permis de construire une remise à usage agricole a été refusé par l'inspecteur en bâtiment à M. Sondack, car il faut un bâtiment principal et celui qui s'y trouve ne cadre pas avec les règlements municipaux.

La demande de permis de M. Sondack a été rejetée par résolution du conseil municipal d'Ascot-Corner, le 1er juin 1987, "parce que le terrain n'a pas le frontage suffisant sur une rue privée construite conformément aux exigences du règlement municipal".

La maison mobile est située à 780 pieds du chemin Talbot et l'accès y est possible par un chemin carrossable. Les règlements municipaux exigeraient cependant que ce chemin ait une largeur de 61 pieds. Pour accéder à cette demande, la maison de la fille de M. Sondack, se trouvant sur le même lot, de même que d'autres bâtiments, devraient être déplacés.



Louis Sondack

Scène municipale: vote par anticipation dimanche

SHERBROOKE (MM) — Dans chacune des localités où un scrutin doit se tenir le 1er novembre prochain, pour le choix des titulaires des postes à pourvoir au sein du conseil municipal, il sera possible de voter par anticipation le dimanche 25 octobre, entre 14h00 et 22h00.

Une personne handicapée peut voter par anticipation, ainsi qu'une personne qui a des motifs de croire

qu'elle sera absente de la municipalité ou incapable de voter le jour du scrutin.

Une déclaration à cet effet doit être signée par la personne qui désire voter par anticipation et elle doit prêter serment avant de recevoir un bulletin.

Dans une municipalité dont la population s'élève à 20.000 habitants et plus, le vote par anticipation sera également possible le lundi 26 octobre, aux mêmes heures que le jour précédent.

Eymard et Marymount Fonds réclamés pour les bibliothèques de deux écoles

SHERBROOKE — La commissaire Caroline Paquette juge que l'enrichissement des bibliothèques des écoles Eymard et Marymount est essentiel.

Ces deux écoles sont pénalisées, explique-t-elle, du fait qu'elles n'ont pas reçu, au moment de leur réaménagement, des fonds de bibliothèque comme la CSCS a coutume d'en accorder aux écoles nouvelles ou aux écoles qui sont agrandies ou réaménagées.

Lors d'une construction, dit-elle, on donne à l'école environ 35.000 \$ comme fonds de bibliothèque. Dans les cas d'agrandissement, ce fonds peut être un peu moindre. Par exemple, à l'école d'Ascot-Corner, on a accordé 15.000 \$.

Mme Paquette a présenté au conseil des commissaires une proposition à l'effet de doter les écoles Marymount et Eymard chacune d'un fonds de 15.000 \$ pour leur bibliothèque.

Alors qu'on prévoyait une clientèle d'environ 250 élèves, à ces écoles, raconte-t-elle, Marymount est rendue à 290 élèves et Eymard, à 300 élèves.

Les enfants se trouvent pénalisés parce qu'ils sont trop nombreux à utiliser une quantité restreinte de volumes, estime la commissaire Paquette. C'est la raison de sa proposition au conseil des commissaires. Cette proposition sera examinée à la prochaine réunion du conseil.

Alors même qu'on espère améliorer le français des élèves, dit Mme Paquette, il m'apparaît essentiel de doter les écoles de bibliothèques adéquates pour soutenir cet apprentissage.

Disparités

C'est dans le cadre de la répartition des sommes visant à amoindrir les disparités entre écoles au plan de l'équipement de base que Mme Paquette a présenté ce projet.

Pour cette répartition, le conseil des commissaires avait réservé

une somme de 750.000 \$ à même l'enveloppe de près de 2 millions \$ sur laquelle il s'était gardé un droit de regard, lors de l'adoption du budget de la CSCS.

Dans un premier temps, le conseil avait fixé ses priorités pour la répartition de ces 2 millions \$ et c'est ainsi, par exemple, qu'il avait décidé d'investir 400.000 \$ pour l'implantation des programmes, 100.000 \$ pour améliorer l'image de l'école publique et faire la promotion de l'excellence, 100.000 \$ pour améliorer la qualité de vie dans les écoles, 100.000 \$ pour la formation professionnelle et d'autres sommes moindres pour divers projets de développement.

De tous ces projets, l'abolition des disparités entre écoles au plan de l'équipement de base était la plus imminente, accaparant une somme de 750.000 \$.

C'est dans cette somme que la commissaire Paquette espérait trouver les 30.000 \$ pour le fonds de bibliothèque des écoles Marymount et Eymard.

Autres projets

La commissaire Danielle Theriault a aussi proposé un projet de réaménagement d'un local de l'école de Johnville, qui, selon elle, nécessite des travaux d'isolation pour accueillir un surcroît d'élèves, car le local est trop froid.

Selon une première estimation, les matériaux nécessaires à ces travaux coûteraient moins de 5.000 \$ et Mme Theriault a assuré que le milieu-école se rendra disponible bénévolement pour effectuer les travaux afin d'éviter à la CSCS des frais pour des salaires à payer.

Ce projet sera aussi étudié par les commissaires à la lumière d'une étude des services de la CSCS.

Au nombre des projets déjà acceptés dans le cadre du programme d'abolition des disparités entre écoles, notons la réfection, pour la somme de 56.000 \$, d'une partie de la cour de récréation de l'école Ste-Anne.

Municipalités en bref

EASTMAN

(YR) — Le Comité des citoyens d'Eastman a tenu à souligner le travail des bénévoles qui s'impliquent dans l'organisation des fêtes du centenaire de la municipalité.

Le Comité insiste surtout sur le travail du comité de l'album-souvenir, qui doit affronter des délais très courts, compte tenu du contenu d'une telle publication.

L'organisme considère que l'album est une occasion de faire plaisir, tout en diffusant les grands et les petits événements de l'histoire d'Eastman. "Un beau cadeau à faire à ses enfants et à ses petits-en-

fants", commente le bulletin mensuel du Comité des citoyens, qui a repris ses publications, à la fin de la saison estivale.

L'organisme invite les contribuables qui n'ont pas été visités par les sollicitateurs ou qui ont répondu négativement, à communiquer avec le président du comité, M. Gérard Lavoie, conseiller municipal.

Enfin, le Comité des citoyens espère qu'il sera invité, malgré son jeune âge, à l'instar des autres organismes du milieu, à y parler de ses objectifs et de son action.

BEEBE

(MD) — Le conseil de la municipalité de Beebe a mandaté la MRC Memphrémagog, pour préparer un protocole d'entente concernant la réforme cadastrale qui sera effectuée d'ici quelques mois.

Le conseil a unanimement décidé d'intervenir auprès du Canadien Pacifique concernant l'élimination éventuelle du service ferroviaire jusqu'à Beebe, afin de sauvegarder les emplois de la compagnie P.M.I. qui effectue le transportement de bois d'oeuvre de la

Colombie-Britannique vers les États-Unis. Ce bois arrive par voie ferrée jusqu'à Beebe, où il est chargé sur des camions-remorques. On demande également au député du comté fédéral de Mégantic-Compton-Stanstead d'intervenir dans ce dossier où 12 emplois locaux sont en jeu.

Le conseil fera également asseoir deux pompiers volontaires pour effectuer le travail de policiers-surveillants lors de la fête de l'halloween.

LAC-MÉGANTIC

(RV) — À la dernière séance du conseil de ville de Lac-Mégantic, les membres ont accepté la plus basse soumission pour la fourniture de 100 tonnes métriques d'asphalte froid à la voirie municipale, soit l'offre de Pavage Sartignan Ltée, au prix de 55,60 \$ la tonne métrique.

LENNOXVILLE

(YR) — Le conseil municipal avisera Métro-Police, à la suite de la plainte de M. Huntley Gordon, du 112, rue St-Francis, qui se plaint de la vitesse excessive dans sa rue.

Métro-Police sera également avisée d'une plainte de M. Walter Billson, du 109, rue St-Francis, qui a souligné la circulation lourde et des autobus, qui ennuie les citoyens, de ce secteur, au cours de la nuit.

M. Billson s'est également informé de la possibilité de diviser la municipalité en sections électORALES. Le conseiller Maillet a souligné qu'un nombre suffisant de demandes de contribuables, en ce sens, amènera une étude du conseil sur ce projet.

La demande de Mme Esther Barnett, présidente de la campagne 1987, de fixer la journée de l'UNI-

COATICOOK

(CC) — Des travaux totalisant 369.580 \$ ont été réalisés durant le mois de septembre à Coaticook. C'est ce qui ressort du dernier relevé de construction du Service d'urbanisme.

Le montant de septembre porte donc à 6.354.402 \$ la valeur des travaux entrepris ou terminés à Coaticook, depuis le début de l'année 1987. C'est presque 4 millions \$ de plus que ce qui a été réalisé en 1986 (2.373.715 \$).

Les têtes dirigeantes du Canadien National ont laissé savoir qu'elles n'étaient pas particulièrement intéressées à ce que ce soit des entrepreneurs privés qui exploitent la vieille gare. Ces derniers préféreraient qu'elle soit à la disposition des organismes à but non lucratif. On sait que la ville de Coaticook tente de trouver une vocation à la gare. Incidemment, un club social a manifesté son intention d'utiliser l'endroit pour installer son local. Les pourparlers se poursuivent en ce sens.

Le conseil de ville se félicite de constater que les travaux dans le cadre du projet "Revi-centre" tiennent présentement à leur fin. Le maire et les conseillers sont d'autant plus heureux que les nouveaux aménagements au parc central de stationnement permettront à 138 automobilistes de garer leur voiture à cet endroit. A peine 48 places étaient disponibles avant les travaux de Revi-centre. Le problème de stationnement, rappelons-le, constituait l'une des principales carences au centre-ville.

Les vols divers et les introductions par effraction ont enregistré des hausses au mois de septembre. Treize vols (comparativement à huit en septembre 1986) et 10 introductions par effraction (comparativement à trois en septembre 1986) apparaissent au dernier relevé du Service de police. C'est ce genre de statistiques qui incite probablement un comité à travailler à la formation de comités de surveillance de quartier à Coaticook.

G. Lebeau

TU PARLES D'UN CHOIX!

L'ESSAI

UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE GRATUIT POUR 30 JOURS

Modèle fixe NEC 2C
installation et antenne incluses

Vous ne payez que les frais de réseau 53\$ (Valeur de 103\$) pour couvrir:

- le permis du Ministère des Communications
- le raccordement au réseau
- les frais minimum de service mensuels
- et les 30 premières minutes d'appels locaux sur le réseau CANTEL.

OFFRE SPÉCIALE 40^e ANNIVERSAIRE

...OU L'ACHAT

LE PREMIER VERSEMENT MENSUEL GRATUIT

à l'achat du modèle NEC de votre choix

ET EN PRIME:
100 MINUTES GRATUITES D'APPELS LOCAUX PAR MOIS PENDANT 5 MOIS, OFFERTES PAR G. LEBEAU SUR LE RÉSEAU CANTEL.

Credit-bail offert sur place par Location Pierre Lafleur Ltée

CENTRE DE SERVICE

SHERBROOKE
372 sud, Wellington
563-8242

DISTRIBUTEURS AUTORISÉS

GRANBY
553, Principale
378-0181

COWANSVILLE
320, rue Albert
263-5191

quand on aime son auto!

G. Lebeau

CENTRE DE SERVICE CANTEL

Ces deux offres sont valables jusqu'au 11 novembre 1987 inclusivement et sujettes à l'acceptation de crédit.

QUÉBEC

Résidents et internes: Bourassa offre l'arbitrage au niveau local

par Suzanne DANSEREAU
QUÉBEC (PC) — Québec est prêt à donner aux médecins résidents et internes une formule d'arbitrage obligatoire au niveau local.

C'est ce qu'a soutenu hier en Chambre le premier ministre Robert Bourassa.

Lors de la période des questions, le premier ministre s'est fait reprocher par le critique péquiste Guy Chevrette de ne pas respecter les promesses qu'il a faites en 1985 à ces stagiaires en médecine embauchés par le gouvernement.

"Entendez-vous respecter votre parole?", a interrogé hier M. Chevrette.

"Nous sommes prêts, dans certains cas où nous pouvons le faire immédiatement, sans chambarder la loi, à appliquer la formule d'arbitrage au niveau local", a répondu M. Bourassa.

Nationale

Les médecins internes réclament une formule d'arbitrage nationale pour faire appliquer les normes qui régissent leur travail.

Leur problème, selon

M. Chevrette - qui a agi comme ministre de la Santé en 1985 - est que les médecins qui supervisent les internes exigent d'eux plus que ce qu'édicte les normes. Par exemple, en matière de garde, les médecins internes sont tenus de faire une journée sur quatre.

"La ministre de la Santé et des services sociaux, Thérèse Lavoie-Roux estime que les internes n'ont qu'à déposer des griefs contre les superviseurs qui leur en demandent plus. Mais le critique péquiste rétorque que ces derniers - qui sont des étudiants et qui dépendent de l'évaluation de leur superviseur - ne peuvent agir ainsi.

C'est pourquoi, estime M. Chevrette, l'arbitrage doit être national au lieu d'être local.

"Ils veulent l'arbitrage au lieu du droit de grève, et leur demandes sont moins élevées qu'en 1985, lors que j'étais ministre, a

ajouté M. Chevrette. Et à cette époque, M. Bourassa les soutenait".

D'autres questions ont été soulevées hier en Chambre. On a notamment appris que le gouvernement rendra publique aujourd'hui ses intentions quant au

transport en commun à Montréal. Hier, le ministre des Transports Marc-Yvan Côté, a indiqué qu'il soumettrait deux propositions de décret au Conseil des ministres tenu hier soir.

Pour sa part, le chef de l'Opposition Pierre

Marc Johnson a longuement soulevé le problème de financement des organisations communautaires oeuvrant pour les jeunes, déplorant les compressions gouvernementales dans ce domaine, alors que l'Etat est en bonne posture financière.

Ryan souhaite une modification au nouveau règlement sur la confessionnalité dans les écoles

QUÉBEC (PC) — Le nouveau règlement sur la confessionnalité dans les écoles devra prévoir que l'intégration des incroyants à l'école catholique se fasse "dans le respect de chacun", croit le ministre de l'Éducation Claude Ryan.

"Ceux qui ne sont pas catholiques mais qui fréquentent une école catholique doivent ne pas se sentir brimés ou écrasés par l'imposition de valeurs religieuses", a dit M. Ryan à l'occasion de la dernière journée des auditions de la commission parlementaire de l'Éducation sur le projet de règlement sur la confessionnalité.

M. Ryan a dit souhaiter que le Comité catholique, parrain du projet de règlement, acceptera de le modifier. "Les modifications seront accueillies avec sympathie par le gouvernement si le comité catho-

lique y consent", a déclaré le ministre.

Le projet de règlement à l'étude vise à forcer les écoles définies comme catholiques "à intégrer les croyances et les valeurs de la religion dans son projet éducatif".

La députée péquiste de Chicoutimi et porte-parole de l'opposition, Mme Jeanne Blackburn, a par contre invité le ministre à rejeter carrément le projet du comité catholique.

Mme Blackburn trouve "inacceptable toute accentuation du caractère confessionnel des écoles par respect de la diversité des croyances des Québécois et du pluralisme ethnique croissant de la société".

Elle a souligné que la plupart des intervenants en milieu scolaire étaient opposés aux nouvelles mesures et s'interrogeaient sur l'opportunité de les adopter immédiatement.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

L'ASSOCIATION DES TOWNSHIPPERS EST LA RECHERCHE D'UN(E)
COORDINATEUR(TRICE)
DU DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE

L'Association des Townshippers cherche un(e) coordinateur(trice) du développement communautaire. Ceci est un poste à temps plein; le lieu de travail est Sherbrooke, mais la personne devrait être prête à voyager en région.

Exigences

- bilingue
- de bonnes capacités de communication orale et écrite
- connaissance de la communauté anglophone des Cantons de l'Est
- expérience dans le domaine des relations avec les médias
- expérience avec organismes bénévoles
- un permis de conduire et accès à une voiture requis.

Le salaire sera établi en fonction des qualifications et de l'expérience.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 30 octobre, 1987 à:

M. William Floch
 L'Association des Townshippers
 2313 King O., #308
 Sherbrooke, Qc
 J1J 2G2

29170

AVEC LA TRIBUNE ON SAIT:
 "OU, COMMENT, ET POURQUOI"

POSTE DE
REPRESENTANT
AU MARKETING

- ✓ SALAIRE, COMMISSION ET BONIS
- ✓ REVENUS GARANTIS POUR 1ère ANNÉE
- ✓ ENTRAÎNEMENT INTENSIF PAYÉ PAR LA COMPAGNIE
- ✓ TERRITOIRE LOCAL
- ✓ PLUS AUTRES AVANTAGES ET BÉNÉFICES.

Vous êtes peut-être la personne qu'on cherche. Si vous aimez le défi, et désirez faire carrière dans une entreprise DYNAMIQUE, envoyez votre curriculum vitae à:

ROSS D'ASCANIO
 2525, DANIEL JOHNSON
 SUITE 390
 LAVAL, QUÉBEC
 H7T 1S9

55335

Certains montrent de l'intérêt pour votre capital.

Pour nous ce qui est capital, c'est votre intérêt.

L'épargne à terme.

10%*

Par sa nature même et par la mission qu'elle s'est donnée, votre caisse populaire Desjardins veille à l'intérêt de ses membres de plus près que toute autre institution financière ne pourrait jamais prétendre, en particulier dans le domaine de l'épargne. Avec le temps, votre caisse populaire Desjardins s'est dotée des outils les plus modernes et les plus efficaces, et ceci toujours dans votre intérêt. Expertise en conseils financiers, grande disponibilité du personnel, recherche de nouveaux produits répondant à vos

besoins spécifiques, taux d'intérêt concurrentiels, vous trouverez tout cela à votre caisse populaire Desjardins. C'est dans votre intérêt. Passez rapidement à votre caisse populaire, ou téléphonez, pour vous informer des avantages de l'épargne à terme Desjardins. Comme vous le voyez, notre taux d'intérêt se compare très avantageusement à celui de la concurrence. De plus, il existe une grande flexibilité dans les termes offerts ainsi que dans les modalités de versement des intérêts. Les conseillers de votre caisse populaire Desjardins se feront un plaisir de vous guider. Parce que pour nous, vous savez ce qui est capital. Votre intérêt!...

* Taux sujet à changement sans préavis. Terme de 18 mois. Intérêts versés à l'échéance. Disponible dans les caisses populaires participantes affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Estrie.

La caisse populaire  Desjardins

Compagnie
d'assurances
générales est à la
recherche d'un(e)
EXPERT(E) EN SINISTRES

Fonctions:

- consiste à enquêter sur des dossiers résidentiels et commerciaux nécessitant des connaissances en construction
- interprète et applique les contrats d'assurance avec les clients et recommande les règlements.

Lieu de travail:

Sherbrooke et environs.

Exigences:

- Diplôme A.I.A.C.
- 5 années d'expérience comme expert(e) en sinistres.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 2 novembre 1987, à:

Compagnie d'assurances générales (offre d'emploi)
 C.P. 2298, Succursale Jacques-Cartier
 Sherbrooke, J1J 3Y3

28923



Ingersoll Rand Canada Inc.

Notre plus grande usine du Québec située à Sherbrooke requiert immédiatement

INGENIEUR EN CONTROLE DE
QUALITE
(CQ-AQ)

Exigences:

- Bilingue, membre de l'O.I.Q.
- 4 ans d'expérience en CQ et AQ.
- Expérience en industrie.
- Établir et vérifier les programmes de CQ et AQ.
- Contrôler et vérifier les fournisseurs.
- Exécuter des travaux en Génie industriel.
- La compagnie offre une gamme complète, d'excellents avantages sociaux et salariaux.
- Pour tous ceux qui recherchent un milieu de travail qui offre une possibilité de croissance nous vous invitons à nous faire parvenir votre curriculum vitae au:

Directeur du personnel,
 C.P. 1500
 Sherbrooke, Qué.
 J1H 5M3

28913

COORDONNATEUR(TRICE)
DES SERVICES

La bibliothèque centrale de prêt de l'Estrie recherche une personne pour assurer la responsabilité et la coordination de ses services.

CANDIDAT RECHERCHE

Les candidats devront détenir un diplôme en bibliothéconomie et une expérience pratique d'au moins trois ans ou un diplôme en bibliotechnique et une expérience d'au moins 10 ans.

Une connaissance et une expérience pratique de l'automatisation est également requise ainsi qu'une aptitude à diriger du personnel. Enfin, une vaste culture générale et des dons d'organisation sont des atouts importants.

LE POSTE OFFERT

Le candidat devra évaluer les systèmes en place, définir et réorganiser les services et les modes de travail en fonction d'objectifs précis et en prévision de l'information des opérations.

Comme coordonnateur, il devra assurer le fonctionnement et le développement harmonieux des différentes opérations, définir et équilibrer les charges de travail et superviser le personnel y affecté.

Enfin, la personne sera appelée à effectuer certaines tâches professionnelles supplémentaires.

REMUNERATION

Selon les qualifications.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 30 octobre 1987 à:

Bibliothèque centrale de prêt de l'Estrie inc.
 Service du personnel
 4155 Brodeur
 Sherbrooke, Qc
 J1L 1K4

29187-22-24 oct.

Vente J.M. SAUCIER A.V.P.C.

(APPORTEZ VOTRE PROPRE CRAYON)
VENEZ PROFITER DES RETOMBÉES DE NOTRE GRANDE VENTE EXPLOSIVE
 Aiguiser vos crayons et venez négocier chez J.M. SAUCIER. Durant les prochains jours, c'est vous le patron. Faites votre prix car aucune offre raisonnable ne sera refusée par le propriétaire. À l'entrée de nos 10 Supermagasins J.M. Saucier, nos clients se verront remettre une carte. Il s'agit d'y inscrire l'article de votre choix et de faire une offre. N'oubliez pas, aucune offre raisonnable ne sera refusée. Avec notre carte et votre crayon, vous avez tous les outils nécessaires afin de bien négocier.
NE MANQUEZ SURTOUT PAS VOTRE OFFRE!

CRÉDIT INSTANTANÉ JUSQU'À \$1,500
 MEME SUR ARTICLES DÉJÀ RÉDUITS
 PLAN BUDGÉTAIRE

J.M. SAUCIER



HITACHI MODÈLE MT-2770
MONITEUR 21"
 STÉRÉO MTS

- Câblodélecteur à 102 canaux
- Télécommande 25 fonctions
- Décodeur stéréo MTS intégré
- Affichage à l'écran (graphique, couleur, volume, canal, etc.)



RCA MODÈLE FPR-720
TÉLÉCOULEUR 28"
 STÉRÉO STYLE MONITEUR

- Télécommande unifiée à 28 fonctions
- Affichage à l'écran de l'heure/canal
- Syntonisation électronique à 120 canaux
- Tube écran teinté à coins carrés
- Système de réduction du bruit
- Contrôle des basses et aigues séparé



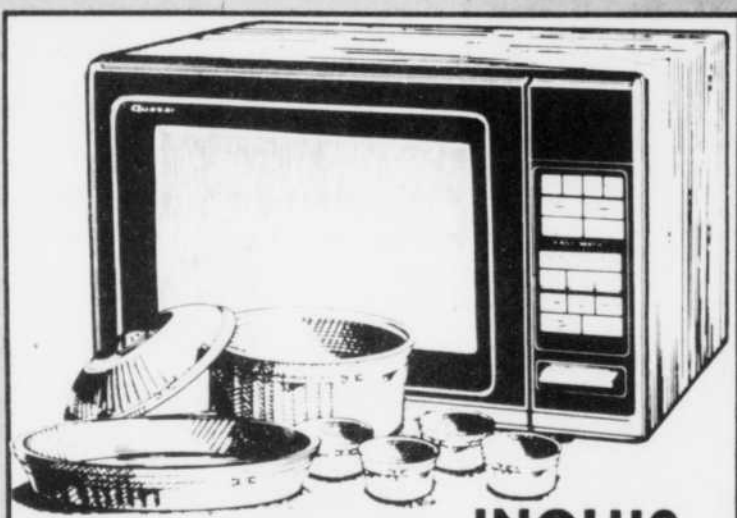
Technics MODÈLE SÉRIE 410
SYSTÈME DE SON COMPLET
 200 WATTS

- Amplificateur intégré 100 watts/canal
- Syntonisateur digital AM/FM-stéréo programmable
- Table tournante semi-automatique
- Magnétocassette double avec copie haute-vitesse
- Deux (2) haut-parleurs 3 voies 125 watts/chacun
- Cabinet audio inclus

ITEM: Téléviseur couleur
 MARQUE: Hitachi
 MODÈLE: M.T. 2555
 PRIX J.M. SAUCIER: \$599⁹⁹
 MON OFFRE: \$579⁹⁹
 ACCEPTÉE PAR: _____
 propriétaire

SERVICE DE RÉPARATION
 ET CONSEILS TECHNIQUES
 PAR UNE ÉQUIPE DE
 7 TECHNICIENS

87 manufacturiers de marque reconnue sont représentés dans nos 10 SUPER MAGASINS

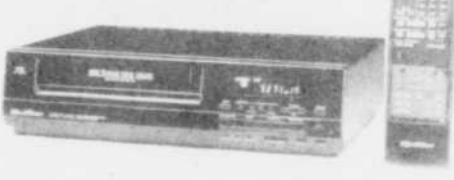


ENSEMBLE SPODE INCLUS
Quasar YMQ-6666
FOUR MICRO-ONDES

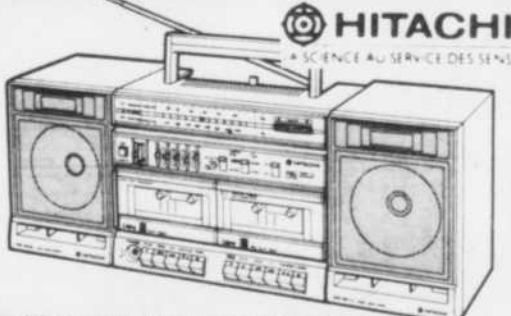
- Capacité 1 pied cube
- 6 niveaux de puissance/600 watts
- Décongélation "Easy-matic"
- Sonde thermométrique

Les photos peuvent différer des modèles en vente.

MAGNÉTOSCOPE
Quasar



- Bloc magnétique à 3 têtes
- Affichage à l'écran avec fonction d'assistance
- Programmation par télécommande
- Effets spéciaux
- Programmable 8 émissions/21 jours
- Télécommande intégrée, par compositions, à 53 touches.



HITACHI
SYSTÈME PORTATIF DOUBLE CASSETTE

- Egalisateur graphique 5 bandes
- AM-FM stéréo
- Prise pour écouteurs

AUCUN PAIEMENT AVANT *

120 JOURS

AUCUN DÉPÔT * AUCUN PAIEMENT *

Achetez maintenant. Payez dans 120 jours (Paiement en février 1988) sur tout achat de plus de \$300, sur items sélectionnés en magasin.

* Conditionnel à l'approbation du crédit.

2300 ouest, rue King

563-9191

SHERBROOKE

740, boul. St-Joseph

474-2727

DRUMMONDVILLE

80 MOIS DE GARANTIE

"LA TRANQUILLITÉ AU FOYER"

J.M. SAUCIER vous offre la tranquillité au foyer grâce à sa garantie 80 mois pouvant couvrir les pièces, la main-d'œuvre et le service à domicile moyennant un supplément.

SANS FRAIS



Utilisez votre carte de crédit sans frais additionnels. Demandez votre carte J.M. Saucier.

- **RCA**
- **HITACHI**
LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS
- **Sansui**
- **Quasar**
- **ALPINE**
- **Technics**
- **Panasonic**
- **ZENITH**
- **ELECTROHOME**

Télécouleurs • Four à micro-ondes • Systèmes de son • Vidéos • Radios d'autos